

JOURNAL HELVETIQUE  
O U  
**RECUEIL**  
D E

PIECES FUGITIVES DE LITERATURE  
CHOISIE ;

*De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la Republique des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.*

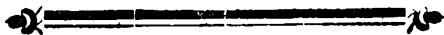
**DEDIE AU ROI.**

DECEMBRE 1761.



NEUCHATEL,

*De l'Imprimerie du premier* EDITEUR *de ce Journal.*

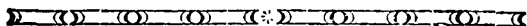


MDCCLXI.





# JOURNAL HELVETIQUE.



DECEMBRE 1761.



## REFLEXIONS

Sur ces Paroles, *Seigneur je me suis tu, & je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'as fait.*

**R**IEN n'est plus propre à consoler l'homme dans l'adversité, & à le rassurer contre les accidens & les revers de la vie, que l'étude & la méditation des perfections de l'Être suprême, surtout de sa bonté, de sa profonde sagesse & de sa puissance innnie. *Il est bon & clement*, donc il nous protégera & veillera pour nôtre défense; il nous pardonnera nos fautes, si nous nous en repentons sincère-

ment. *Il est sage & parfaitement juste* : Il ne nous punira que pour nous corriger : Le châ-timent ne fera jamais au dessus de l'offense ; & il ne nous infligera que les maux que nous pouvons supporter.

*Il est ton. puissant , & le souverain Maître d. homes & de la nature* : Il ne permettra donc pas que nous soions affligés au delà de nos forces ; il nous soutiendra quand nous ferons le plus abatus ; il nous garantira des traits aigus de l'adversité ; il sera nôtre bouclier & nôtre forteresse , nôtre rocher , & nôtre Sauveur ; *pourvu que la meditation de nôtre Cœur lui soit agréable.*

A l'égard des Homes , que peuvent-ils contre nous , si Dieu nous défend , & s'il nous protège (\*) ?

Que peuvent contre Dieu tous les Rois de la Terre ?  
 Envain ils s'uniroient pour lui faire la guerre :

---

(\*) Pour laisser à la Providence toute sa force & son efficace , il faut éviter deux principes également dangereux. Quelques Théologiens prétendent que Dieu fait tout sans nous , & proscrivent les causes secondes , ce qui fait des Homes de pures machines , qui n'ont ni liberté ni choix : Des Philosophes hardis , ont débité que l'home fait tout sans Dieu , & qu'il n'est que simple spectateur des événemens ; ce qui est anéantir les perfections du Créateur , & détruire toute subordination.

Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer ,  
 Il parle , & dans la poudre il les fait tous rentrer ;  
 Au seul son de sa voix la Mer fuit , le Ciel tremble ,  
 Il voit come un néant tout l'univers ensemble ;  
 Et les foibles mortels, vains jôüets du trépas ,  
 Sont tous devant ses yeux , come s'ils n'étoient pas.

RACINE.

Nôtre Créateur 'aïant sur nous des droits  
 absolus, nous devons nous soumettre &  
 nous résigner à sa volonté suprême, à la-  
 quelle rien ne peut résister, persuadés qu'il  
 ne nous châtie que pour nôtre bien, & qu'en  
 exerçant nos vertus, & en particulier nôtre  
 patience, il n'a pour but que de modérer nos  
 passions, de nous guérir de nos vices, de  
 nous éprouver & de nous rendre plus dignes  
 de la récompense qu'il nous promet. Les  
 Païens eux mêmes ont reconnu, que l'adversité  
 étoit une excellente leçon pour le Sage, & le  
 moïen le plus propre à le rendre utile aux au-  
 tres Homes par l'exemple de sa modération,  
 & de sa docilité aux ordres du Ciel.

JUPITER, disoient ils, *ne voit rien au dessus  
 d'un Sage aux prises avec la Fortune.*

Satisfait & content dans l'un & l'autre sort ,  
 Il voit d'un œil égal & la vie & la mort.

F f f 3.

L'homme préparé à tous les événemens , leur devient supérieur ; égal dans la bone & dans la mauvaise fortune , il ne se livre jamais à une joie excessive , ni à une affliction immodérée (\*). On disoit d'ARISTIDE , qu'il n'étoit ni élevé par les honeurs , ni abatu par les disgraces.

Mais le Chrétien a des motifs bien plus puissans d'être tranquile ; il conoit qui est celui en qui il met toute sa confiance. A l'abri de son bras puissant il ne redoute pas les dangers les plus grands & les plus terribles :

Celui qui met un frein à la fureur des flots ,  
 Peut aussi des méchans arrêter les complots :  
 Soumis avec respect à sa volonté sainte ,  
 Le Fidèle le craint , & n'a point d'autre crainte.

RACINE.

L'Eternel fait luire son flambeau sur sa tête,  
 & par sa lumière, il marche en assurance

---

(\*) PHILIPPE , Roi de Macédoine , aiant remporté une grande Victoire sur les Athéniens , il en fut si transporté de joie , qu'il s'abandonoit à des chansons & à des danses qui bleffoient les bienséances & sa dignité. *Comment* , lui dit DEMADE , Envoié des Atheniens , *ne rougissés vous point de jouer le rôle de THERSITE , après avoir joué celui d'AGAMEMNON ?*

dans les ténèbres. En nous exhalant en plaintes & en murmures contre la Providence, adoucirons nous nos maux? Au contraire, nous ne faisons que les aggraver, les augmenter, & les rendre plus amers & plus douloureux; nous ne faisons qu'irriter la plaie, & enfoncer plus avant le trait qui nous a blessé. Ne vaut-il pas mieux dire come JOB, *Quoi! nous recevrons le bien de la main de Dieu, & nous n'en recevrons pas aussi les maux!* Quand les flots de sa colère auroient passé sur ma tête, & brisé mes os, je ne laisserois pas de le louer & de le bénir. *Voilà l'intégrité de mes voies sera mon atente, & affermira mon espérance. Ceux qui labourent l'iniquité la moissonent, ils périssent par le souffle de Dieu, & ils sont consumés par le vent de ses narines; mais celui qui sème le bien, moissonne le bien. Il ne chancelera point, parce que l'Eternel est son soutien. Notre confiance est apuïée sur sa bonté & sur sa justice. L'homme sera-t-il plus juste que Dieu? L'homme sera-t-il plus pur que celui qui l'a fait? Il élève ceux qui sont abaissés, & il fait que ceux qui sont en deuil sont sauvés dans une haute retraite. Il délivre le pauvre de la main & de l'épée de l'homme puissant. La prospérité est dans sa tente, & la joie dans la maison. O que bienheureux est celui que Dieu châtie, car c'est lui qui fait la plaie, & qui la bande; il blesse & ses mains*

*guérissent. Il n'opprime personne. Dans un tems de famine, il te garantira de la mort, & de l'épée en tems de guerre.*

Voilà le Dieu fort ne rejette point l'homme, qui est dans l'intégrité, & qui s'écrie plein de confiance : *Je me suis tu, parce que c'est toi qui l'as fait.* Dieu fait mieux que nous ce que nous méritons, & ce qui nous convient le mieux ;

Souvent la Sageffe suprême

Fait naitre nôtre bonheur même.

Du fein de nos calamités.

*Je ne répondrai point au Dieu fort, quand même je serois juste, mais je demanderai grace à mon Juge. Ma bouche ne dira rien d'injute, & mes lèvres ne prononceront point de choses fausses. Qui est ce qui plaidera contre le Tout-Puissant ; voici de mille articles, je ne puis répondre à un seul.*

*Il est sage de cœur & très puissant en force. Qui est-ce qui s'est opposé à lui, & qui s'en est bien trouvé ? Qui est-ce qui lui a dit tu as fait une injustice ? Il transporté les Montagnes dans sa fureur, il fait trembler la Terre, & marche sur les hauteurs de la Mer.*

*Comment l'homme mortel se justifieroit-il devant le Dieu fort ? Si je me justifie, ma propre bouche me condamnera.*

*Je mécrierai dans ma détresse, J'AI PE'CHE :*



*Que te ferai-je Conservateur des Hommes? Tes mains ont pris la peine de me former; elles ont arrangé toutes les parties de mon corps & tu me détruirois?*

*Les sentiers des Mortels sont come un train de guerre, & leurs calamités sont plus pesantes qu' le sable de la Mer; la main de Dieu fait toutes ces choses.*

*Mais l' Eternel se réveille à la voix de celui qui le reclame & il fait prospérer sa demeure. Voilà, le Dieu fort ne rejette point l'homme qui vit dans l'intégrité; il remplit sa bouche de joie & ses lèvres de chants d'allégresse; voilà que Dieu me tûe; je ne laisserai pas d'espérer en lui, & il me délivrera. C'est lui seul en qui se trouve la sagesse & la force. O si l'homme raisonoit avec Dieu, come un Home avec son intime ami? Si je pouvois savoir où je pourois trouver l'Eternel, j'irois jusques à son Trône! Mais il est partout; le Ciel est son Temple, & la Terre est son marche pied.*

*Oui, il est permis à l'homme de raisonner avec Dieu; ce comerce saint & auguste, fait la consolation & le bonheur de l'homme, pourvû qu'il l'écoute avec attention & avec respect, qu'il soit docile à sa voix & à ses comandemens: Pourvû qu'il ne prétende point fonder ses décrets; ce sont les hauteurs des Cieux, qu'y verroit il; ce sont des choses plus profondes que les Enfers, qu'y conoitroit-il?*

L'home orgueilleux voudroit non seulement fonder les secrets de l'Éternel, & les abîmes de sa Providence, mais il a encore l'audace de lui prescrire les regles qu'il doit suivre : Il voudroit que le Créateur n'eût des yeux que pour lui ; qu'il ne fit usage de son pouvoir que pour le rendre heureux ; qu'il fit en sa faveur une exception aux Loix générales, par lesquelles il gouverne le monde, & en conserve l'ordre & l'harmonie. L'home, qui n'est qu'un point dans l'univers, mérite-t-il d'être le centre de tout, & l'unique but de l'attention & des soins du Créateur ? *Q'est-ce, ô Dieu, que l'home mortel, que tu le visites, & que le fils de l'home, que tu te souviennes de lui ? Il s'endort dans la poussiere, & si on le cherche le matin, on ne le trouve plus.* Si on le pèse dans la balance, on trouvera qu'il est plus leger que le néant, & qu'il s'évanouit come l'ombre.

L'home est la cause & l'instrument de la plupart de ses maux, & il en accuse la Providence, come si elle devoit le garantir de tout danger, & si elle le punissoit plus sévèrement que son iniquité ne le mérite ; come si elle devoit renverser l'ordre des choses, pour l'empêcher d'être malheureux : S'il périt par sa faute, le bonheur des autres en fera-t-il alteré ? Le cours des événemens fera-t-il troublé ? Y aura-t-il quelque dérangement dans

les faisons , parce qu'il y aura un home de moins sur la Terre ?

*O toi ! qui te déchires toi même , en ta fureur , la Terre sera-t-elle abandonnée pour toi ; les Rochers seront-ils transportés hors de leur place , & le Soleil ne donera-t-il plus sa lumière ?*

*L'home ne peut apporter aucun profit au Tout-Puissant , car il est plus grand que l'home mortel ; c'est plutôt à soiemême , que l'home sage apporte du profit :*

*L'Eternel est élevé au dessus des Cieux ; l'home mortel rampe dans la poussière , & sa vie s'écoule come un fleuve. Que ne fait pas Dieu pour le sauver , & que ne fait il pas pour se perdre ?*

*Adresse-toi au Dieu fort , & demeure en paix , & par ce moïen il t'en arrivera du bien , & tu y trouvera des délices , car il t'exaucera ; il ne rejette point l'ouvrage de ses mains.*

Heureux qui du Ciel ôcupé ,  
 Et d'un faux éclat détrompé ,  
 Met de bone heure en lui toute son espérance :  
 Il protège la vérité  
 Et saura prendre la défense  
 Du Juste que l'Impie aura persécuté.

Celui qui mettra sa vie  
 Sous la garde du Très-haut ,  
 Repoussera de l'envie ,

# 806 JOURNAL HELVÉTIQUE

Le plus dangereux affaut :  
Il dira , Dieu redoutable ,  
C'est dans ta force indomptable  
Que mon espoir est remis.  
Mes jours sont ta propre cause ,  
Et c'est toi seul que j'opose  
A mes jaloux énemis.  
Aujourd'hui sa main propice  
A comblé le précipice ,  
Qui s'entrouvroit sous mes pas :  
Son secours me fortifie ,  
Et me fait trouver la vie  
Dans les horreurs du trépas-

ROUSSEAU.

Si on s'étoit proposé de traiter ce sujet méthodiquement , il auroit été facile de marquer son plan , & de réunir les divers traits répandus dans ce petit Discours , sous divers chefs : Mais on s'est laissé entraîner à la rapidité des idées , & l'on n'a point suivi d'autre ordre , que celui qu'elles présentoient ; cependant , si l'on y fait quelque réflexion , on verra qu'on a montré que Dieu , étant le Créateur des homes & le Maître absolu de tous les événemens , il est impossible de résister à sa volonté , & que le devoir de l'home

est de se soumettre à ses ordres avec résignation & avec respect.

Cette obligation acquiert une nouvelle force, si l'on considère que nôtre Créateur est non-seulement tout puissant, mais qu'il est encore parfaitement bon & sage; qu'il ne nous chatie souvent que pour nous corriger de nos passions & de nos vices, & nous ramener à la vertu: En ce cas, nos maux même font un bien, & prouvent sa clémence.

Il y a plus, c'est que Dieu étant parfaitement sage, il conoit beaucoup mieux que nous ce qui nous convient. S'il a le pouvoir de nous garantir des maux qui nous menacent, il peut aussi nous rendre beaucoup plus qu'il ne nous a ôté, & s'il ne le fait pas toujours dans cette vie, il le fera certainement dans la vie avenir; c'est ce que JOB exprime énergiquement dans ce beau passage déjà cité:

*Je sai que mon Rédempteur est vivant, & que je le verrai un jour de mes yeux. Oui, mes yeux le verront.*

Il y a dans le Livre de JOB de si grandes beautés, des pensées si nobles & si sublimes (\*), qu'on a crû ne pouvoir faire mieux

---

(\*) Plusieurs Savans Comentateurs ont attribué ce Livre à MOÏSE, ou à SALOMON, à cause de la grandeur & de l'énergie des pensées & des expressions: Mais le sentiment le plus général & le plus vraisem-

que d'en faire usage. On croit que ce Livre fut fait pour consoler les Juifs, dans le tems de leur captivité; en éfet il étoit tout propre à leur rendre l'espérance.

Les Juifs se voioient le jouet & la victime de leurs ennemis, & come plongés dans le plus dur esclavage; ils sembloient, ainsi que JOB, abandonés des Homes & de Dieu même; leur ancienne prospérité ne servoit qu'à leur faire mieux sentir toute la pesanteur de leurs fers: Qui les délivrera de l'opression, qui rompra leurs chaines, & rendra à Jérusalem son antique splendeur? C'est celui qui a tiré l'univers du cahos, & qui tira du sein du néant, ce qui n'existoit pas. JOB, en donnant la plus noble idée de la puissance du Créateur & de sa profonde sagesse, montre aux Juifs leur Maître, & leur Libérateur; il fait voir que celui qui a fait la plaie peut aussi la guérir; que celui qui a créé les ténèbres, peut de leur sein même faire naître la lumière, & qu'un jour pur & serein, peut succéder à la nuit, & à la tempête.

---

vraisemblable est que ce Poëme a pour Auteur quelque Prophète, qui voulut consoler les Juifs captifs, dans l'espérance d'un heureux rétablissement. M. le CIERC a crû que ce Poëme étoit écrit en vers. On y trouve en éfet des idées nobles & poétiques.

Quoique la main de Dieu ne paroisse pas toujours, & quelle s'apésantisse quelquefois sur nous, soit pour exercer nôtre patience, soit pour nous punir de nos crimes; il n'en est pas moins nôtre Protecteur, & il ne préside pas moins sur tous les événemens, qu'il dirige come il lui plait. Come il releva JOB abatu & prosterné à ses pieds, il releva aussi les murs de Jérusalem, & lui rendit son ancien lustre: Il fléchit en faveur des Juifs, le cœur de CYRUS; il leur fit trouver grace en sa présence: Il confondit & renversa les noirs complots de leurs adversaires; & si Jérusalem fut enfin précipitée dans une ruine totale par TITUS, ce fut le juste & terrible châtiment de la perfidie & de la révolte criminelle des Juifs contre le MESSIE.

\* \* \*

\* \*

\*


 A P O L O G I E

*Des Jésuites par un Protestant.*

**L**A situation des Jésuites, expulsés du Portugal, & essuïant en France les plus rudes mortifications, de la part des Parlemens, ocupe autant les Esprits, que la Guerre qui agite l'Europe. Bien des gens prédisent leur ruine prochaine, sans doute parce qu'il la souhaitent. On s'aperçoit aisément, que les Amis de ces Réligieux ont beaucoup diminué chés les Chatholiques. Mais c'est quelque chose de merveilleux, que la chaleur avec laquelle nous autres les Protestans aplaudissons à tout ce qui se fait contre ces bons Pères, & l'avidité dont nous recevons jusqu'aux minuties & aux moindres plaisanteries que l'Auteur du Mercure d'Hollande & la plus part de nos Gazetiers débitent sur leur chapitre. Il semble que nôtre Salut dépend de la destruction de l'Ordre Jésuitique & que nos déclamations à ce sujet sont la meilleure marque de nôtre zèle pour le bon parti: *Quæ nos dementia capit!*

Les Jésuites sont nos Enemis, je l'avoue, du côté de la Réligion. Mais pour être extrêmement coupables, il faudroit qu'ils fussent  
les



les Auteurs, ou des Dogmes que nous avons laissés à l'Eglise Romaine & qui ont causé nôtre séparation, ou des grandes Persécutions que nous avons essuées à cette occasion: Or l'indication seule de ces deux chefs doit les disculper. Nos Ancêtres se sont réformés avant l'établissement de la Société: Elle étoit naissante & encore trop foible pour rien operer, lors du Concile de Trente, qui confirmant tout ce que nous condamnons, & fulminant contre nous les plus terribles Anathèmes, a rendu nôtre séparation sans retour.

Et lors qu'on persécutoit nos frères, les Albigeois & les Hussites, lors qu'on bruloit à Constance JEAN HUS & JEROME DE PRAGUE, contre la foi des Sauf - Conduits, les Jésuites n'y étoient pas. On ne sauroit non plus mettre sur leur compte les traitemens inhumains que nous nous plaignons d'avoir soufferts dans le 16me. Siècle. Ils n'ont été les inventeurs, ni des buchers, ni des massacres, ni de l'inquisition, & depuis qu'ils ont gagné cette supériorité, qu'on leur envie, on nous a attaqué d'une manière raisonnable, & l'on a vu dans le 17me Siècle les Livres de Controverses succéder aux suplices. Il est vrai que ceux des Jésuites, écrits avec plus de modération & moins remplis de pauvretés que les autres, montrent plus d'habilité; mais pour

l'honneur de nôtre cause , nous ne devons point leur en favoir mauvais gré.

Mis à part tout esprit de parti , nous ne verrons rien que de louable dans l'institution & dans la conduite des Jésuites. Il paroît que St. IGNACE a senti combien il étoit criminel de s'astreindre par des vœux à être inutile & à charge au Monde : Il a voulu que ses Disciples s'engageassent à cultiver les Sciences & à instruire les Peuples , particulièrement la Jeunesse Cette bone intention a parfaitement été exécutée. Au lieu de disputer sur la forme de leur robe & de leur bonnet , par tout où les Jésuites ont été reçus , ils ont établi des Colèges , des Professeurs , des Bibliothèques &c. Ils ont introduit la lumière , où il n'y auroit sans eux , que les ténèbres. Ils défendent le Christianisme , ils le répandent au loin , par leurs missions , non en employant la violence & la cruauté , mais en gagnant les homes & en les instruisant Enfin qui ne fait les grandes obligations qu'à la République des Lettres aux Cardinaux BELLARMIN , BARONIUS , aux Péres KIRCHER , SCHOTT , PETAU , BOURDALOUE , CHÉMINAIS , TOURNEMINE & à bien d'autres homes , que la Société a produits ? Qu'on la compare avec ces Religieux , qui inondent & sucent à pure perte les Pais Catholiques Romains , la comparaison ne sera pas favorable

à ceux ci. J'en excepte les seuls Bénédictins des Maisons, où l'on a été assez sage pour ne pas recevoir des Réformes, plus propres encore à abatardir l'ame & ses facultés, qu'à mortifier le corps. Le zèle furieux des Dominicains, la pauvreté des Fils de St. FRANÇOIS, l'abstinence & le silence des Chartreux, les austérités des Moines de la Trappe, feront à jamais pitié aux personnes de bon sens, qui admireront aussi longtems les Travaux éclairés & utiles, de ceux pour qui je parle.

Mais ce sont Gens bien dangereux; ils ont de grands vices; ils sont bien coupables. Voïons. Ils sont fins & politiques au dernier degré, dit on: C'est à dire qu'ils sont des Génies supérieurs. D'accord; mais depuis quand est-ce un défaut? Ils sont ambitieux. Et quel est l'homme qui ne le soit dans sa sphère? Je ne nie pas que les Jésuites ne soient des homes; je dis seulement que ce sont de grands homes. Ils se sont rendus redoutables aux Grands & aux Princes: Cela est vrai, & c'est l'effet de leur union, de leur subordination & de l'élévation de leurs vûes. Mais une grande puissance n'est pas blamable en soi: C'est l'usage qu'on en fait, qui décide de ce que l'on en doit penser. Or je soutiens que celle des Jésuites tend à concilier encore quelque crédit & quelque autorité à la Religion, dans ce tems mauvais, où elle est ata-

quée par des ennemis de tout étage. Je n'en dis pas plus ; *intelligentibus pauca.*

On accuse les Jésuites d'être les Enemis des Rois ; le Parlement de Paris taxe à cet égard , leur Doctrine *d'atentatoire & de meurtrière.* Il faut distinguer : S'il s'agit de l'autorité que le Pape s'attribue sur toutes les autres Puissances, j'avoue que les Jésuites la soutiennent ; mais c'est ce que font aussi tous les autres Religieux. D'ailleurs il y a déjà bien des Siècles, que les Papes se sont attribué le droit d'établir les Rois & de les détronner. Ce n'est pas les Jésuites, qui sont les Auteurs de cette prétention. Longtems avant eux, GREGOIRE VII. écrivoit à RODOLPHE *de Suabe* : *Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.* Et un autre Pape mandoit à CHARLES *d'Anjou* : *Vita Caroli, mors Conradini.* Est il question de quelque atentat commis contre les Têtes couronnées ? La Société peut s'inscrire contre ce qu'on oseroit lui imputer : Ce ne sont pas des Jésuites, qui ont tiré sur le Roi de Portugal. Qu'on m'en indique un, qui ait commis ce qu'a fait le Jacobin *Jaques CLEMENT*, meurtrier d'HENRI III. Je confesserai qu'il est possible qu'il y ait des phrénétiques parmi les Jésuites, come ailleurs ; puis ce sera tout.

Les Jésuites savent, dit-on, captiver souvent l'esprit des Princes & les manier à leur volonté. Cela se peut : Cette soumission

est le tribut qui est dû aux génies supérieurs, par les petits esprits.

On leur fait un crime de s'enrichir par le comerce, mais un home sensé ne sera jamais si scandalisé de voir l'Ordre des Jésuites opulent & n'incomodant personne, qu'il l'est de voir des Capucins mandier à la porte des Pères de famille, & enlever le pain, que ceux ci doivent à leurs Enfans.

Ils sont jaloux & ne peuvent souffrir de rivaux. Par exemple, ils ont contrecaré les Dominicains, en leurs Missions dans la Chine. Et moi je dis: Beni soit le Père des humains, qui a inspiré aux Jésuites, de se mettre au chemin de ces Frères Prêcheurs! Si ceux ci étoient venu à bout de leur projet, nous aurions sans doute vû le Christianisme introduit dans la Chine, d'une manière aussi tragique qu'il l'a été au Mexique & au Pérou; l'Inquisition, la pièce favorite de ces Moines fougueux, établie à Pekin, brulant la moitié des Chinois pour faire des autres de miserable hypocrites. S'il y a quelque chose ici à regretter, c'est que les Jésuites aient été arrêtés par ces démêlés; si le Pape les avoit laissé faire, peut être que par leurs manières douces & insinuanes, cette puissante Monarchie seroit aujourd'hui chrétienne & savante.

Conclusion. Si jamais les Jésuites sont bannis des Etats Catholiques Romains, je pen-

se que nous les Protestans ferions très bien de les recevoir, moiennant qu'ils s'engageassent à nous servir aussi bien, qu'ils ont fait nos adversaires: Je leur done ici mon suffrage.



## L E T T R E

*Sur le Suicide à Mr. de G\*\*.* (\*)

Les Jours de l'honête home, au Conseil, au Combat,  
Sont le vrai patrimoine & le bien de l'Etat.

**V**ous m'avez confié, mon cher Ami, vos peines & votre désespoir, & vous m'avez dit que la mort seule pouroit terminer vos douleurs & que vous n'attendiez rien que de son secours. Mais un home sage ne doit pas l'implorer avec empressement; le tems, la raison & la patience sont de bons consolateurs, & nous ofrent des remédes salutaires aux plus grandes afflictions. Tant que le Ciel nous laisse un souffle de vie, il nous reste un rayon d'espérance. (\*\*)

---

(\*) Voiés sur le *Suicide* le Journal Helvétique de Février & de Mai pag 949.

(\*\*) LICAS étoit né riche; il étoit acoutumé à vivre dans le sein du luxe & de la mollesse; à peine

Les disgraces désespérées  
 Et de nul espoir tempérées  
 Sont affreuses à soutenir ;  
 Mais leur charge est moins importune,  
 Lorsqu'on gémit d'une infortune  
 Qu'on espère de voir finir.

ROUSSEAU.

Vous voulés jouir des biens que Dieu vous envoie , & pourquoi refuseries vous de recevoir patiemment les maux , & de donner par là un exemple de votre résignation à sa volonté ? Pensés , que cet état d'épreuve & de souffrance est peut être un moien dont il se sert efficacement pour nous corriger de nos défauts , & pour mettre un frein à nos défordres. Une parfaite félicité n'est pas le partage des homes sur cette Terre ; mais on y parvient dans le Ciel, en faisant ici bas un bon

---

formoit il un desir qu'il étoit rempli ; mais ses richesses s'envolèrent peu à peu ; sa prospérité disparut. Ses besoins augmentèrent ; les regrets , le mépris & les remords succédèrent à des éloges flatteurs & à de vains plaisirs. Il ne put supporter le poids de sa misère , & se donna la mort. Quatre jours plutôt , il sauroit recueilli un gros héritage , qui l'auroit élevé plus haut qu'il n'étoit descendu.

usage des peines, qui troublent cette vie courte & passagère. Nos plaisirs & nos douleurs s'écoulent avec rapidité, & se perdent également, dans la Mer immense de l'éternité.

Rapellés vous ces beaux vers de **VOLTAIRE**

Mortel, en quelque état que le Ciel t'ait fait naître,  
Sois soumis, sois content, & rend grace à ton Maître,

La lecture de l'Histoire Romaine, je le vois bien, a frappé votre imagination; vous y avés trouvé des modèles du *Suicide*; vous admirés la mort de **CÆSON**, de **BRUTUS**, de **PETRONE**, & celle de quelques fameux Romains, qui se sont arrachés la vie. Mais je vous prie de considérer, que cet exemple, quelque contagieux qu'il fut, n'a pas été suivi par tous les Gens sages. **CICÉRON** dit, „ que „ la vie est un dépôt qui nous a été confié par „ notre Créateur, & qu'il n'est pas permis de „ le résigner, sans son consentement; qu'il „ est défendu à un Soldat de quitter son poste, „ sans la permission de son Général; que „ nous n'avons pas plus de droit sur notre „ propre vie, que nous n'en avons sur celle „ d'autrui. Les Païens eux mêmes s'imaginèrent, que les âmes de ceux qui avancoient leur trépas, & se rendoient maîtres de leur destinée, erroient sur leurs tombeaux, & n'étoient point reçues dans les *Champs Elifées*.



Enfin, *Monsieur*, le *Suicide* étoit une espèce de mode chés les Romains (\*), come le *Duel* l'a été longtems chés les François, & parmi d'autres Nations: Les homes ont presque toujours substitué une fausse gloire à la véritable. Ce qui les confirmoit encore dans cette criminelle opinion, c'est que ceux qui se donnoient volontairement la mort pouvoient tester, & disposer de leurs biens; ce qu'ils ne pouvoient faire, quand on les trainoit au supplice, par l'ordre des Empereurs. CATON vouloit avoir la gloire de mourir libre, & de ne rien devoir à la clémence de CESAR (\*\*).

La Religion Chétienne, plus pure que le Paganisme, plus conforme à l'ordre, plus

---

(\*) On est surpris de voir avec quelle facilité le mauvais usage, la coutume la plus dangereuse s'introduit & prend racine, come dit un Poete :

*Ainsi dans l'univers l'erreur s'impatronise ;*

*Le faux Gout la fait recevoir.*

*L'habitude acroit son pouvoir,*

*L'imbécilité l'éternise.*

(\*\*) M. de St. EVRÉMOND fait à ce sujet une réflexion, qui est très juste; la voici: Il dit, *l'animosité de CATON contre CESAR, & la fureur de CICERON contre ANTOINE n'ont guères moins servé à ruiner la République, que l'ambition de ceux, qui ont établi la tyrannie.*

propre à faire le bonheur des homes & le bien de la Société, défend sévèrement l'homicide de soi même. On ne trouve pas, il est vrai, un comandement exprès sur ce sujet, mais lorsque Dieu nous ordone d'aimer nôtre prochain & même nos énemis, sans doute il veut qu'on s'aime soi même; & seroit-ce s'aimer que de se détruire? Tous les Comandemens tendent à notre conservation & au maintien de la Société. Est ce lui obéir, que de déchirer & d'anéantir, autant qu'il nous est possible, son ouvrage? N'est ce pas, au contraire, faire les efforts, pour renverser son Edifice, en dérangeant & mettant en pièces les matériaux, qu'il a placés lui même! Mais, dira-t-on, le rôle qu'il m'a donné à jouer, ne me convient pas? Est-ce à vous à le choisir: En vous en acquitant le mieux qu'il vous est possible, vous faites vôtre devoir, & vous mérités l'applaudissement des Spectateurs. Ce n'est pas la grandeur du rôle, qui mérite nôtre approbation; on réserve son suffrage pour les Acteurs, qui remplissent le mieux celui qui leur est destiné, & l'on siffle les Rois, qui font mal leur personnage.

*Chacun à son état doit plier son courage.*

La Vertu est de tous les rangs: Elle porte la noblesse écrite sur son front, elle conduit

au bonheur & à la lumière ceux qui la prennent pour guide ; au lieu que ceux, qui sont entraînés par le vice, quelque élevés qu'ils soient, tombent dans l'obscurité ; une nuit épaisse les couvre & les envelope ; car si l'on rapelle leur mémoire, c'est pour la détester, & en inspirer de l'horreur. Soies vertueux, un jour pur & serein luira dans votre ame & dissipera les sombres nuages, qui vous font desirer la mort.

Je ne conois que deux exemples de personnes qui se soient tuées elles mêmes, cités dans la Ste. Ecriture. Le premier est celui de **RAZIAS** qui, étant poursuivi par de cruels Persécuteurs & craignant de succomber à la douleur des tourmens, & d'être forcé à faire quelque acte d'Idolatrie, se jeta du haut des murs de *Jerusalem* en bas, & se tua ; mais le Livre où cette histoire est rapportée, est Apocriphe, & ne sauroit régler nôtre foi, n'ayant aucune autorité dans l'Eglise.

L'autre exemple est celui de **JUDAS Iscariot**, qui ayant vendu son bon Maître, & se repentant de son crime, se tua de désespoir. Mais cet exemple terrible est-il à imiter ? L'Ecriture dit que le Roi **SAUL** se tua ; mais ce Prince étoit au désespoir & phrénétique.

On trouve, il est vrai, dans les *Lettres Persanes*, une Lettre où l'Auteur semble approuver le *Suicide*. Il fournit du moins des

raisons pour le défendre ; mais peut être n'a-t-il lui même regardé cette Apologie, que come un badinage ingénieux , & on la réfuté solidement dans le Journal Helvétique de Fev. & Mai 1749.

Quelques Poetes & SENEQUE ont laissé échaper autli quelques penlées, qui paroissent autoriser l' homicide de soi meme. Mais SENEQUE vivoit sous NERON , & chacun fait que tous le règne de ce monstre, il étoit honteux de vivre, & honorable de mourir. D'ailleurs, ce Philosophe avoit embrassé la Secte des Stoiciens, qui outroient tout, jusqu'à la Vertu. SOCRATE plus sage, atendit patiemment, pour mourir, l'arrêt de ses Juges.

Je fais encore que VOLTAIRE a dit dans une Tragédie :

Ne saurons nous mourir que par l'ordre d'un Roi ?  
 Les Taureaux aux Autels tombent au sacrifice ;  
 Les Criminels tremblant sont trainés au suplice :  
 Les mortels généreux disposent de leur sort.  
 Pourquoi des mains d'ue Maitre atendre ici la mort ?

Mais un autre Poète lui repond par ces vers ci :

Dans quel coupable oubli vous plonge ce délire !  
 Que la raison fut vous reprenne son empire.  
 Un sein sacré s'opose à votre cruauté :  
 Vous vous devés d'ailleurs à la Société ;  
 Vous n'êtes point à vous , le tems , les biens , la vie,  
 Rien ne vous appartient , tout est à la Patrie.

Pour confirmer ce que je viens d'écrire, j'ajouterai quelques Réflexions & Remarques, sur l'Homicide de soi même, tirées en partie des Oeuvres posthumes de M. de . . dans sa *Dissertation sur les morts volontaires*.

Les opinions les plus singulières, les pratiques les plus bizarres ne sont pas celles qui ont trouvé le moins de Sectateurs dans l'antiquité la plus éclairée: Mais les reproches, qu'ils méritent sont sérieux, lors que par leurs pernicieuses maximes ils ont tenté d'effacer les principes gravés avec le plus de soin, par les mains du Créateur, dans le cœur de tous les Homes, de rompre les nœuds qui nous attachent à nous mêmes, & qu'en armant le Genre-humain contre lui même, ils lui ont présenté, sous les apparences de l'effort de la plus haute vertu, la plus insigne lacheté & la barbarie la plus atroce. C'est ainsi qu'on peut caractériser le dogme de l'ancienne Philosophie, qui permettoit, qui autorisoit tout particulier à atenter sur lui même, & à se donner la mort.

*Il est plus grand, plus difficile,  
De souffrir le malheur que de s'en délivrer.*

La première partie de cette Dissertation est destinée à prouver que les morts volontaires sont l'ouvrage de l'ancienne Philoso-

phie, & nous nous y arrêterons peu ; nous réserverons nôtre attention pour la seconde partie, où l'on examine la solidité des motifs sur lesquels elle fondeit un sentiment si déraisonnable, désavoué même par les meilleurs Poetes, en garde contre les raisonnemens captieux des Philosophes. C'étoient-ils, une témérité criminelle de braver la mort. Ils fermoient l'entrée de l'Elisée à ceux qui étoient coupables d'un meurtre volontaire & qui atentoient sur eux mêmes. Ils condannoient ceux qui passoient du mépris de la mort, au mépris de la vie.

On doit regarder come un objet étranger à ce sujet, ces sacrifices éclatans, conus sous le nom de *devoiemens* que faisoient ceux qui s'immoloient pour leur Patrie, dont le C O D R U S parmi les Grecs, le jeune C U R I U S & les deux D E C I U S parmi les Romains, ont donné des exemples si fameux. Ces *devoiemens* étoient fondés sur des motifs particuliers ; le préjugé d'une Religion mal entendüe, la gloire, un péril pressant, le salut de l'Etat sembloient rendre cette action légitime. L'Auteur de cette Dissertation éloigne également de son sujet, ceux à qui le désespoir & la fureur ont plongé le poignard dans le sein ; tel fut A J A X, que S O P H O C L E peint furieux & insensé ; sa mort est l'effet d'un accès de fureur & de désespoir. A cet

Exemple près , HOMERE. le plus ancien Poete que nous conoissions , ni HERODOTE , le plus ancien des Historiens , qui remontent aux Siècles les plus reculés , & raportent tant de meurtres , & qui font mention des mœurs & des coutumes de divers Peuples , ne parlent point d'aucunes morts volontaires ; ce qui prouve qu'un préjugé si faux , un usage si criminel , n'étoient ni connus , ni pratiqués chés les Nations barbares ni policées , & que les premiers homes n'ont pas fouillé la Terre de leur propre sang. Ils se gardoient bien d'afronter la mort par orgueil , & par une criminelle ostentation.

Je fai qu'on peut citer quelques exemples contraires ; celui d'ADRASTE qui se perça de son épée sur le tombeau d'ATIS , son ami , qu'il avoit tûé à la chasse , par un coup malheureux & imprévu.

On rapellera la fin tragique d'un SARDANAPALE , que le désespoir précipita avec ses Concubines dans les flames qu'il avoit lui même allumées. On mettra au nombre des faits historiques , la triste aventure de PYRAME & de THISBE , qui furent la victime de leur amour mutuel. On citera encore la mort de DIDON , désespérée du départ d'ENE'E. Mais outre que ceci n'est pas certain , & qu'il tient plus de la Fable que de l'Histoire , nous

parlons ici des morts volontaires, & non de celles qui sont produites par un désespoir aveugle & insensé. Un phrénétique, qui se tue, un yvrogne, qui trouve la mort dans le vin; un homme qui est hors d'état de faire usage de sa raison & de sa liberté, sont des objets dignes de pitié, mais ne peuvent point être cités en témoignage, & come des preuves que les anciens tems aient été infectés du faux & coupable préjugé, qu'il est permis de se donner la mort.

Cette criminelle opinion étoit réservée aux Siècles suivans; la publicité des faits, dévoile clairement le sentiment de presque toutes les Nations.

Ce ne sont plus de ces exemples uniques, presque ensevelis dans l'obscurité des tems, qui ont été l'ouvrage d'un malheureux, livré à lui même dans un moment de désespoir: Ce sont des homicides médités, nourris dans le cœur, préparés avec réflexion, soutenus d'un système méthodique de principes & de motifs, exécutés avec tranquillité; ce sont, pour parler suivant les idées pour lors comunément reçues, des actions produites par la plus sublime magnanimité, applaudies par les Orateurs, chantées par les Poètes, louées à l'excès par les Historiens, enseignées par les Philosophes. La mort de CATON fut, selon SENEQUE, un Spectacle digne



gne des Dieux mêmes, qui descendirent des Cieux, pour l'honorer de leur présence.

Excités par ces éloges pompeux, tous s'empreslent de prendre part à cette gloire chimérique; les conditions les plus abjectes veulent mêler leur sang à celui des personnes les plus illustres. Un Gladiateur, Germain de Nation, pour se soustraire à la honte de son état, s'enfonce dans la gorge une branche de bois qu'on lui avoit laissé pour un autre usage. La foiblesse de l'âge, la délicatesse du sexe ne sont point un frein contre cette manie. Un Enfant Lacédémonien réduit à l'esclavage, se délivre de la servitude en se cassant la tête contre un mur. Combien de femmes, dignes par leurs vertus d'un sort plus heureux, séduites par le faux éclat du préjugé, ont disputé de fermeté, & ont vaincu les Hommes les plus courageux. Les noms de PORCIE, fille de CATON, d'ARRIE, femme de PATUS de PAULINE, femme de SENEQUE, suffisent pour rapeller des traits d'histoire trop connus pour en faire le détail. Enfin le fanatisme parvient aux derniers excès; il saisit des Nations entières, Les Peuples courent à la mort; les uns come les *Numantins*, la regardent come un abri contre la servitude & l'infamie; elle ne paroît aux autres que le terme des calamités & des misères attachées à la condition humaine, entraî-

nés par la crainte, ou persuadés par les raisonnemens captieux des Philosophes, ils abandonnent la vie sans efforts & sans regret.

La Ville d'*Abydos*, aiant été emportée d'assaut par PHILIPPE, Roi de Macédoine, quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il vit de toutes parts les rues & les places publiques, jonchées de morts & de mourans. Les *Abidoniens*, pressés par le Siège avoient disposé de leur sort, & avoient d'un consentement unanime égorgés leurs Femmes & leurs Enfans, & ceux qui avoient échapé à l'Epée de l'ennemi se percèrent de leur propre fer. PHILIPPE fut frappé d'horreur à un spectacle si terrible, mais il sembla vouloir respecter le droit qu'avoient ces infortunés Habitans d'atenter sur leur propre vie, en accordant trois jours à ceux qui avoient échapé au meurtre, pour exécuter leur barbare projet, ou prendre une autre résolution plus conforme à la raison, & à l'humanité.

Mais, dira-t-on, un vainqueur insolent nous acable, & veut nous écraser sous le poids de ses fers? Mais parce que vous êtes dans l'impuissance de vous en venger, est-il juste, avés vous le droit de vous venger de sa cruauté sur vous même? La vengeance toujours criminelle deviendra telle innocente quand vous l'exercerés contre votre propre

sein ? Est-il permis, & peut-on expier un crime, par un crime encore plus grand !

On doit regarder come des Fanatiques les Filles de *Mile* qui sans aucun motif, selon le témoignage de LUCIEN, se pendoient les unes après les autres, & dont le Magistrat ne pût arrêter la furie, qu'en ordonnant, que celles qui comettoient ce crime seroient trainées nues par la Ville après leur mort.

Mais cette peine n'est pas capable de contenir & d'arrêter la main parricide de ceux qui atentent sur leurs jours : Quand on ne craint pas de perdre la vie, on craint peu de perdre l'honneur. D'ailleurs une Personne qui prend une résolution si funeste est dans l'impuissance de raisonner sur les suites honteuses de sa mort.

Il est cependant de l'équité & même de la bone politique de mettre un frein à cette fureur. Une Personne qui ne craint pas de perdre la vie est capable des derniers excès : Il peut dans sa phrénésie comettre les plus afreux parricides, & répandre le sang le plus précieux. La vie même des Princes n'est pas en sûreté ; on est maître de la vie des autres quand on n'a pas peur de perdre la sienne ; Un aveugle fanatisme conduit la main ; on se félicite de purger la Terre d'un Tirán, & l'on prive des Sujets fideles d'un Souverain qui faisoit leur bonheur.

Les Loix qui devoient opofer une digue à ce torrent & tâcher de corriger & de détruire une opinion si dangereuse, & si préjudiciable à la Société, les Loix diſſe, ſembloient vouloir l'autorifer & la confirmer chés les anciens. Une Loi d'*Athènes* défendoit ſous peine d'être privé de la ſépulture, de ſe donner la mort, à moins que *L'Aréopage*, après avoir peſé les motifs, n'eût approuvé une ſi fatale réſolution. Mais quel eſt le motif affés fort, pour confacrer un deſſein auſſi coupable, & ſi contraire aux Loix Naturelles ?

Voici encore un exemple qui montre que les Loix elles mêmes, peuvent quelquefois approuver & juſtifier le crime ; on conſervoit à *Maſelle*, ancienne colonie des *Phocéens*, du poiſon préparé aux dépens du Public, pour ceux qui après avoir expliqué au Conf. il des 60 leurs raiſons, avoient obtenu permiſſion de fortir de la vie (\*).

Les Loix Romaines ſe reſſentent de cette liberté éfrenée, dont ils furent ſi jaloux &

---

(\*) Ils n'en falloit pas tant pour donner du crédit à une opinion ſi deteſtable. *HERGIUS* étoit ſi eloquent & ſi perſuatif, en faveur de ce préjugé, il peignoit avec des couleurs ſi vives les miſères de l'humanité que les Auditeurs pénétrés des malheurs de la vie, le haroient de ſ'en délivrer ; il fallut que *PTOLOME'E SOTER* impoſa ſilence à cet Orateur dangereux.

dont ils portèrent, sur le point dont il s'agit, l'abus plus loin que tous les autres Peuples. Les Morts volontaires, si vantées par leurs Historiens, si usitées parmi eux, sont canonisées par leurs Loix; quelques Empereurs, tout barbares qu'i's étoient, permettoient de tester à ceux qui prévenoient leur jugement & leur condamnation, en se donant volontairement la mort, & l'histoire en fournit plusieurs exemples; si la règle est courbe, qui la redressera, & si l'autorité du Prince autorise une coutume injuste & funeste, comment pourra-t-on la réprimer? On pardonne à des particuliers des traits d'insensés, qui échappent à leur fureur; mais comment des Législateurs peuvent-ils autoriser des excès si crians & si fatals!

Un orgueil insensé, qui aveugle sur le péril a quelquefois produit des actions qui étonnent, & font frémir l'humanité; telle fut celle de ce Philosophe Indien, nommé CALANUS, qui se précipita dans un bucher ardent, en présence d'ALEXANDRE & de toute son Armée, qui frémit à ce Spectacle terrible.

Il est certain que plusieurs Philosophes, & leurs Sectateurs ont autorisé cette Doctrine meurtrière & séditieuse. Encore timide chés les Grecs, elle devint triomphante chés les Romains. Avant qu'elle fut conüe on n'attribuoit qu'à l'aliénation d'esprit, ou à un

afreux défefpoir l'homicide de foi même ; mais cette efpece de délire devint contagieux, glorieux même, par les vicffimes illuftres dont elle fit répandre le fang. La plupart des Chefs de Secte pour faire voir que la mort volontaire étoit la feule digne d'un Philofophe en firent l'épreuve fur eux mêmes.

DIogene, ataqué d'une maladie mortelle, fe jetta dans une riviére ; EMPEDOCLE fe précipita dans les abimes du Mont *Etna*. Le Chef de la Secte Stoicienne, le fameux ZENON, avoit pañlé une longue vie, exemte de maladies. Parvenu à l'âge de 80 ans, une chute lui parût être un avertiffement que fon heure étoit venue, & de retour chés lui il s'étrangla.

On pourroit nommer plusieurs autres Philofophes célèbres, qui ont voulu fe rendre les Maitres de leur deftinée, & prévenir l'infortune par une mort anticipée. Les Difciples de quelques Philofophes, pour faire honeur à leurs Maitres, ont publié contre la vérité de l'histoire, qu'ils avoient terminé leur carrière fans attendre l'ordre des Dieux. PYTHAGORE fut affaffiné par les CROTONIATES; il avoit enseigné qu'il n'étoit pas permis de difpofer de fon fort : N'importe; fes Difciples publièrent qu'il avoit fini fes jours en fe privant des alimens. Il en fut de même d'ARISTOTE, quoi qu'il foit certain, que les excès des veil-

les & des études le conduisirent au tombeau à l'âge de 64 ans, ses élèves prétendirent qu'il s'étoit jetté dans l'*Euripe* de désespoir de n'avoir pû comprendre le flux & le reflux de ce Fleuve.

A l'égard de SOCRATE, on ne peut avoir aucun doute sur le genre de sa mort. Chacun fait qu'il fut condamné par les Juges à prendre de la Cigue, qui étoit un poison mortel; & quoi qu'il pût très aisément se dérober au supplice, par la fuite, il regarda la Sentence de ses Juges, toute injuste qu'elle fut, come un Arrêt du Ciel, & il s'y soumit.

Son exemple & sa Doctrine auroient dû dissiper un préjugé si contraire à la Raison, & à l'humanité; mais lorsque le fanatisme & l'esprit de vertige ont pris un certain ascendant, & se sont emparés de la crédulité publique, il est presque impossible de les détruire; la pluralité des suffrages étend l'empire de l'erreur, qui a ses martyrs, ainsi que la vérité.

L'histoire Romaine en fournit d'abondantes preuves; l'illusion & le sophisme séduisoient les meilleurs Esprits: CATON, & BRUTUS son neveu, n'eurent pas la force de survivre à la ruine de la République Romaine, & crurent ne pouvoir rompre leurs fers, qu'en déchirant les liens qui les atachotent à la vie. La leur pouvoit être utile à l'Etat,

dont ils étoient les foutiens, au lieu que la liberté tomba avec eux dans le même tombeau. I's moururent libres, mais ils laissèrent leurs compatriotes dans l'esclavage.

Il est certain, mon cher ami, que jusqu'à sa mort l'homme peut être utile à la Société, quand ce ne seroit qu'en donant l'exemple de la réignation à la Providence.



## ELOGE DE LA POESIE

**A**PRE'S avoir fait l'Eloge de l'Eloquence, il me semble qu'il est juste de faire celui de la Poésie, sa Sœur & sa Rivale. Elles se ressemblent beaucoup par la grandeur ou la délicatesse des idées, la richesse ou la finesse des expressions. L'une & l'autre savent s'élever, sans monter sur des échasses, & se perdre dans les nues : Elles expriment de grandes vérités sans sécheresse & sans froideur ; elles ornent la vertu, sans la farder ; elles atteignent ainsi au grand but du Poète & de l'Orateur, qui est de plaire, de toucher, de convaincre, & de persuader (\*).

---

(\*) Une chose qui m'étonne, c'est qu'on fasse traduire & apprendre à de jeunes gens les Poètes Grecs & Latins, & qu'on leur défende en quelque sorte, la lecture & l'étude des Poètes François ;  
come



L'Esprit, dit un Auteur célèbre, peut être convaincu, sans que le cœur soit touché, & les passions éteintes; l'homme ne va pas loin avec le seul secours de la Raison.

Le Temps ne fane jamais les fleurs que cueille la Poésie, ni les guirlandes immortelles dont elle couronne les Héros.

Quelle que soit la variété de nos passions tout se raporte nécessairement à la vérité & à la vertu; le seul objet du Poète & de l'Orateur c'est de les faire aimer, & d'étendre leur empire; le génie s'élançe vers elles par toutes les routes; la Poésie vainement décriée par des esprits austères & froids, pour les fictions dont elle se pare, ne seroit qu'un talent méprisable, si la vérité n'y perçoit de toutes parts: Les ornemens ingénieux qui l'embéllissent sans la cacher, réflexions, sentimens, allégories, figures, êtres personifiés, combinaisons artificielles d'événemens, tout sert à la faire éclater; ses voiles mêmes sont des ima-

---

come si la Langue Française avoit par elle même un caractère d'impureté & de réprobation, & qu'elle ne fut pas aussi propre que les Langues Grèques & Latines à exprimer noblement les plus grandes vérités?

ges agréables qui servent à la mieux infinuer dans les cœurs, pour éclairer & instruire l'esprit. Si le vrai réel ne s'y trouve pas toujours, il est remplacé par le vrai possible, production la plus belle de l'esprit, que la vérité elle-même ne sauroit défavoüer, puis quelle en est le modèle. La nature est bornée, les grands Poètes l'étendent, la multiplient, & la mettent en œuvre, lors qu'elle leur manque, ils créent un autre univers.

Si la Poésie n'existoit pas, ajoute le même Ecrivain, il ne resteroit pour les vertus, il ne resteroit contre les vices, que quelques définitions obscures, souvent contestées; par elle le génie a trouvé l'art de faire jaillir du miroir ténébreux de la vérité, du pâle flambeau de la Raison, ces étincelles lumineuses qui nous éclairent & nous embrasent. Peut-être devons nous à l'énergie de ses pinceaux, la rareté des grands crimes, si comuns autrefois, même dans les beaux tems du Christianisme; en exerçant la sensibilité, elle a certainement adouci les mœurs, & produit les passions vertueuses; contre-poids nécessaire pour triompher des autres: Le Théâtre plus épuré encore, quoi qu'il le soit plus qu'autrefois, seroit le vrai tribunal de l'humanité.

Cet Eloge, tout grand qu'il est, n'est point exagéré; pour s'en convaincre, il n'y

a qu'à lire nos meilleures Pièces de théâtre, *Polieucte*, *Cinna*, *Athalie*, *Mérope*, *Brutus*, & d'autres où les vérités les plus sublimes, les meilleurs exemples de vertu, sont tracés avec un pinceau noble & énergique. Pour passer du tragique au comique, quelles excellentes leçons ne trouve t-on pas dans le *Tartufe*, dans l'*Avare*, dans le *Misanthrope* de MOLIERE, dans le *Glorieux*, dans le *Joueur*, dans *Mélanide*, dans *Cénie*, dans l'*Enfant prodigue*? Combien ne pourrais-je pas citer de Pièces de nos Auteurs modernes, où le vice est peint dans toute sa difformité, & la vertu dans tout son éclat!

M. RACINE le fils, marchant sur les traces de son illustre Père, mais encore plus scrupuleux que lui, a publié deux Poèmes, l'un sur la Grace, l'autre sur la Religion, où il expose les preuves, les beautés, & l'efficacité avec une force digne d'elles. C'est ainsi que les premiers Philosophes, les anciens Législateurs, ont imploré le secours des Muses, pour tirer les Hommes des ténèbres de l'erreur & de l'ignorance, & leur enseigner les devoirs les plus importants. Il est vrai qu'ils n'ont pas suivi une méthode sèche & didactique, qui fatigue, ennuie l'Auditeur, & bannit cette suspension agréable, qui attache & entraîne d'autant plus vivement, que le Poète, en déguisant l'art, fait en mettre d'a

vantage. Un génie supérieur fait se soumettre les règles même, & les assujettir à son vol (\*). Il n'est point esclave, ni de la rime ni de la mesure, qui sous sa plume ornent la pensée, sans la gêner, ni la contraindre. Dans son enthousiasme divin, il prend un noble effor, & sans ramper bassement sur la Terre, il s'élève jusques dans les Cieux; il parcourt, d'un coup d'œil, les espaces & le tems; il s'élançe, vole & règne sur la nature, dont il emprunte la variété des couleurs & les richesses; semblable à l'aigle dans son vol rapide, il regarde d'un œil fixe le Soleil qui l'échaufe, l'anime, & lui prête sa lumière.

Verrai-je donc toujours des Censeurs insipides  
 Traiter de jeux d'esprit tes fruits les plus solides;  
 C'est peu de surmonter par des efforts constans,  
 D'un Lecteur pointilleux les dégoûts insultans,  
 D'avoir su réunir dans un écrit sublime,  
 Le nerf de la Raison aux graces de la rime,  
 Et porter dans les cœurs par d'énergiques traits,  
 Et l'amour des vertus, & l'horreur des forfaits;

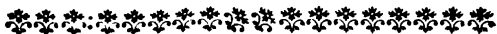
---

(\*) Les règles de la Poésie sont arbitraires, & e pure institution, au lieu que les principes du ont font de tous les tems & de toutes les Nations; s font fixes & permanens, conformes à la Raison, aussi immuables qu'elle.

Toujours quelque Censeur, jaloux de son suffrage  
 S'obstine à dégrader ou l'Auteur, ou l'ouvrage,  
 Et quoi que le vrai seul règne dans nos Ecrits,  
 Des fots nous éprouvons la haine ou le mépris,  
 Mais que peuvent contr'eux une fureur caustique ?  
 D'un Art qu'il n'entend pas un aveugle critique.  
 Que produiroit sur nous l'auguste vérité,  
 Si l'art n'adoucissoit sa triste austerité  
 Et si pour temperer sa clarté respectable,  
 La Fable ne prêtoit son voile favorable ?  
 C'est ainsi que DAVID, rempli d'un feu divin,  
 Chante de l'Éternel le pouvoir souverain,  
 Nous montre l'univers lui rendant ses hommages  
 Et le néant forcé d'enfanter des Ouvrages.

GENÈVE.





## FRAGMENS HISTORIQUES.

## X.

## F R A G M E N T.

**J**OSEPH avoit environ 17 ans. Ses belles qualités, & je ne fais quoi d'extraordinaire, qu'on remarquoit en sa personne, l'avoient rendu le Favori de son Père. Deux de ses Frères comirent un jour devant lui quelque action criminelle, qu'il raporta à JACOB: Il n'en falut pas davantage, pour le rendre odieux. Ce qui mit le comble à l'envie, ce furent deux songes qu'il leur raconta ingénûment. Dans l'un, il avoit vû sa gerbe droite, & les gerbes de ses Frères prosternées devant la sienne; & dans l'autre le Soleil, la Lune, & onze Etoiles, qui lui rendoient d'humbles hommages. Sa perte fut dès lors résolue, & l'occasion de l'éfectuer n'arriva que trop tôt.

JACOB inquiet de la longue absence de ses Fils envoie JOSEPH, pour informer de leur état. Dès qu'ils l'aperçoivent de loin; *Voilà, disent ils, ce Songeur; il faut le mettre à mort.* RUBEN ne peut les détourner d'une action si noire, qu'en leur

conseillant de le jeter vif, dans une fosse profonde; ce qu'ils exécutèrent.

Sur ces entrefaites, il passa une troupe Il est ve de Marchands *Ismaélites*, qui portoient en du. Egipte des drogues aromatiques. JUDA proposa de le leur vendre. On se défit de RUBEN: JOSEPH fut vendu & emmené à son insçu. Pour mieux dissimuler les Frères de JOSEPH trempent sa robe dans le sang d'un chevreau, & l'envoient à JACOB. A ce triste spectacle, ce tendre Père s'écrie: *Une bête féroce a dévoré mon cher JOSEPH.* Il déchire ses vêtemens, & pleure amèrement ce Fils bien aimé, sans vouloir s'en consoler. JUSTIN, Auteur profane, fait aussi le détail de la jalousie des Frères de JOSEPH & de son esclavage.

PUTIPHAR, l'un des Officiers du Roi Ce qui l d'Egipte, avoit acheté le jeune Hébreu, Il arrive lui confia bientôt le soin de toute sa mai- chés P son, qui devint heureuse & florissante. TIPHAR Dix ans s'étoient écoulés, lorsque sa Maîtresse conçût pour lui une passion violente. Après bien des essais inutiles, cette Femme coupable trouva un jour JOSEPH seul & voulut le contraindre. Il s'enfuit; mais il laissa son manteau entre les mains de cette infame; preuve équivoque, dont elle se servit habilement pour tromper le

crédule PUTIPHAR : JOSEPH par son ordre est jetté dans les prisons du Roi.

Cependant, il se passoit d'autres scènes dans la Famille de JACOB. JUDA, de la Fille d'un Cananéen, qu'il avoit épousée avoit eû trois Fils, ER, ONAN & SHELAH. L'ainé avoit été enlevé dès la fleur de ses ans, en punition de sa méchanceté, sans avoir eû d'enfans de TAMAR sa Femme. ONAN, selon la coutume du Pais, l'épouse pour susciter lignée à ER ; mais il prend des mesures criminelles, pour ne point avoir d'enfans, & Dieu le fait mourir. TAMAR reste Veuve, jusqu'à ce que SHELAH pût remplacer son Frère.

Déjà le tems étoit venu, & JUDA ne lui donoit point son Fils. TAMAR se pare comè une courtisane, se couvre d'un voile & attend son Beau-Père dans un chemin, par où il devoit passer. Tout lui réussit, & elle s'en revint avec les gages, que JUDA lui avoit donés sans la conoitre. La grossesse de TAMAR se manifesta, & son Beau-Père l'exposoit à la plus terrible vengeance; mais à la vüe des gages, étoné & confus, il avoüa qu'il étoit plus coupable qu'elle, & la conduisit chés lui. Elle mit au monde deux Jumeaux PHARE'S & ZARA.

Le



Le Grand Echanfon & le Panetier de PHARAON étoient en prifon avec JOSEPH. Chacun d'eux lui demandoit un jour l'explication d'un fonge qui les inquiétoit. Il leur en marqua le fens, & anonça à l'Echanfon, que trois jours après il feroit rétabli dans fon emploi, & le Panetier pendu. L'événement justifia la prédiction. JOSEPH raconta fes malheurs & fon innocence à l'Echanfon, & tacha de l'intereffier en fa faveur.

Deux ans après le Roi fit dans la même nuit deux fonges éfraians, qu'aucun Sage ne pût lui expliquer. L'ingrat courtifan fe rapella enfin du jeune Hébreu. On amène JOSEPH devant PHARAON. *J'ai songé, lui dit le Monarque, que je vois sept jeunes Vaches grasses, paitre aux bords du Nil, & que sept autres Vaches maigres & hideuses les ont devorées. J'ai vû ensuite sept Epics de ble beaux & pleins, engloutis par sept autres minces & petits.*

*Ces Vaches & ces Epics, reprit modestement JOSEPH, ne designent qu'une chose, mais qui va incessamment arriver. Sept Annees d'abondance dont les Vaches grasses & les Epics pleins sont l'emblème, seront suivies de sept Annees d'une sterilité extrême, figurées par les Vaches hideuses & les Epics flettris. Il conseilla ensuite au Roi d'établir*

un Ministre habile, pour faire bâtir des Magazins, & y recueillir, dans le tems de l'abondance, la cinquième partie des trésors de la Terre.

Surpris de voir tant de sagesse à 30 ans, le judicieux PHARAON nomme JOSEPH lui même son Ministre, l'acable de graces & d'honneurs & le déclare le second en autorité après lui. Pour comble de faveurs, il lui fait épouser la Fille du Prêtre (*ou Prince*) d'On, qui lui dona deux Fils en assés peu de tems MANASSE'S & EPHRAIM.

mine. 3 Pendant les Années de fécondité, JOSEPH avoit fait un tour dans tout le Roiaume. On avoit rempli les Magazins d'une immense quantité de vivres. Enfin la cruelle Famine arriva, & le Roi permit à son Ministre de vendre du blé au Peuple, & à ceux qui viendroient des Pais d'alentour. JACOB, qui se ressentoit de la disette, en fut instruit & fit partir ses dix Fils aînés, pour acheter dequoi subsister.

es Fré-  
s de  
SEPH  
Egip-  
Arivés en Egipte, ils se prosternent devant JOSEPH, qui les reconoit, mais qui n'en est point conû. *Vous êtes des Espions*, leur dit-il, d'un ton sévère. *Nous sommes*, répondent-ils humblement, *tous Fils d'un même Père. Nous avons encore un jeune Frère à la maison, & la mort nous en a enlevé un autre.* Il les fait mettre en prison.

d'où ils sont tirés trois jours après. Il retient SIMEON, laisse partir les neuf autres, avec promesse de lui amener leur jeune Frère, unique moien de se justifier, & de délivrer celui qui restoit. Un traitement si rude leur rapella leur barbarie passée. Ils se disoient l'un à l'autre, que c'étoit là une juste punition de leur crime; mais ils ne pensoient pas que celui dont ils parloient, étoit présent, ni que JOSEPH, qui s'étoit servi d'un Interprète pour leur parler, entendoit ce qu'ils disoient.

Quelle fut leur surprise en chemin, lorsqu'ils trouvèrent leur argent que JOSEPH avoit fait remettre dans leurs sacs! Voilà, disoient-ils, un prétexte qu'on s'est ménagé pour nous mettre tous en esclavage a nôtre retour.

Une tristesse profonde s'empara de JACOB, quand il aprit qu'il faloit laisser partir BENJAMIN. Il diféra tant qu'il pût, mais enfin la nécessité le détermina. Il donna a ses Enfans le double de l'argent qu'ils avoient porté la première fois; il les chargea de présens pour le Ministre; il leur re-comanda surtout son cher BENJAMIN, & baigné de larmes, il conjura le Ciel de bénir leur voiage.

Le premier soin des Fils de JACOB en Egipte fut de se justifier sur l'Argent trou-

vé dans leurs sacs ; mais le Maître d'Hôtel calma leurs fraieurs. Bientôt on leur amène SIMEON , & tous sont introduits dans la maison.

Dès que JOSEPH arrive, il s'informe d'un air empressé , si c'est là leur jeune Frère , & coment se porte leur Père. On sert le diner. Il se met seul à une table séparée , fait placer ses Frères à une seconde, selon leur âge , & les Egiptiens , qui regardoient come une chose abominable de manger avec les Hébreux , à une troisième. Le Ministre envoïoit à chacun des mets de sa table , mais ce qui frapa les Fils de JACOB , c'est qu'il faisoit la portion de BENJAMIN cinq fois plus grande qu'aucune des leurs.

Cependant JOSEPH leur préparoit encore une nouvelle fraieur , en faisant cacher sa coupe dans le sac de BENJAMIN. Déjà ils s'en retournoient avec joie , lorsqu'on les arrête tout à coup à quelque distance de la Ville. Ils reviennent vers JOSEPH tremblans & consternés. Leurs inquiétudes, leur tendre affection, leurs soupirs font enfin couler les larmes de ses yeux ; ses entrailles sont émües ; il fait retirer les tèmoin , & s'écrie : *Je suis votre Frère ; je suis JOSEPH.* Il les embrasse tous avec éfufion de cœur , mais il ne peut s'a-

racher du col de BENJAMIN , qu'il inonde de ses pleurs.

PHARAON est informé de ces nouvelles. Il ordonne à JOSEPH de faire transporter sa Famille en Egipte. Les heureux Fils de JACOB partent avec des présens & des Chariots Egiptiens. Incapable de soutenir tant de sujets de joie, leur Père s'évanouit entre leurs bras, & dès qu'il a repris ses esprits, il s'écrie avec transport: JOSEPH, *mon cher Fils JOSEPH! Il vit encore! . . . C'est assés! . . . J'irai* JACOB  
*Et je le verrai avant que de mourir.* Le va en  
 desir ardent qu'il a de le revoir, lui fait Egipte.  
 hâter les préparatifs du voiage: On part enfin. On arrive en Egipte, & JACOB envoie JUDA avertir son Fils, qui vole à sa rencontre. La plus vive tendresse forme entr'eux une scène muette, mais intéressante. Le Patriarche est présenté au Roi, dont il obtient pour sa Famille la fertile contrée de Gessen, où il fixe sa demeure.

Voilà donc l'Epoque précise, ou soixante & dix personnes de la Famille de JACOB entrent dans un Pais étranger, d'où nous les verrons sortir au bout de 215 ans, prodigieusement multipliés. Là, pendant que JOSEPH goûtoit au sein de la

Ans de  
 Monde  
 2298 av  
 J. C.  
 1706.

842 JOURNAL HELVETIQUE

paix les fruits de sa sagesse & de sa politique, sa Famille, qu'il visitoit souvent, jouissoit à Gessen d'une heureuse abondance. Au bout de 17 ans JACOB foible & cassé, sentant que sa fin étoit proche, conjure son cher Fils de le faire transporter après sa mort à *Macpela*, pour y être déposé avec ses Pères.

Ans du  
onde  
115 av.  
C. 1689  
ort de  
COB.

Etendu sur son lit de mort, entouré de tous ses enfans, le Patriarche leur récapitule les glorieuses promesses, que Dieu lui avoit faites de doner le païs de Canaan à sa postérité. Il prédit exactement à chacun d'eux, ce qui devoit leur arriver dans la suite des tems. Il annonce en particulier à JUDA, *que le sceptre ne se départiroit point de lui, ni le Législateur d'entre ses piés, jusqu'à ce que le Shiloh arrive, & que le Peuple soit rassemblé vers lui.* Il expire peu de tems après, âgé de 147 ans. JOSEPH, qui éprouvoit tous les regrets qu'une perte si sensible est capable de causer, laisse alors éclater sa douleur; il se jette sur la face d'un Père si chéri, & arrose son visage de pleurs. On embaume le corps. PHARAON ordone aux principaux Officiers de sa Maison & aux grands Seigneurs du Roïaume d'assister à la pompe funèbre: On transporta JACOB dans le

païs de Canaan & son corps fut déposé dans la Caverne de *Macpela*.

Tandis que JOSEPH survécut à son Père, les JUIFS furent heureux ; mais après environ 60 ans, il sentit qu'il étoit sur le point de mourir. Il convoque ses Frères, & leur annonce, que Dieu, fidèle à ses promesses, les introduira dans le País de Canaan. Il les conjure donc de ne le point enterrer en Égypte, mais de l'emporter avec eux. Il avoit 110 ans, lorsqu'il termina sa carrière ; age très différent de celui qu'avoient atteint ses Ancêtres. Il passe encore parmi les Égyptiens, pour l'Inventeur de l'art de marquer les bornes des Terres. On montre en Égypte, jusqu'à ce jour, des Puits, des Bains, des Aqueducs & d'autres Monumens qu'on attribue à ce Patriarche.

Mort  
JOSEPH

On a sans doute observé, dans le cours de cette Histoire, une grande simplicité dans la Religion & dans la manière de vivre des Patriarches. Leurs richesses étoient surtout une prodigieuse quantité de Bétail, & par une suite nécessaire un grand nombre de Serviteurs & d'Esclaves. Leur opulence ne produisit point le luxe. Le soin des troupeaux, l'agriculture partageoient tous leurs momens. Le lait

## §44 JOURNAL HELVÉTIQUE

& les fruits de la terre étoient leurs alimens ordinaires. Un chevreau, un veau gras, un plat de gibier servoient à leurs Festins. Une pareille vie les rendoit sains & vigoureux, & aidoit (à parler humainement) à prolonger leurs jours. On ne nous parle ni de leurs maladies, ni de leurs Médecins : Heureux les homes, s'ils se persuadoient enfin, que le luxe & la volupté sont les poisons les plus dangereux !

clava-  
des  
fs. Moïse emploie quatre expressions des plus énergiques, pour nous donner une juste idée de la prodigieuse augmentation des Juifs pendant leur séjour en Egypte. *Ils multiplièrent, dit il, come le fruit des arbres & come les poissons : Ils crurent journallement en nombre : Ils se renforcèrent de plus en plus.* Mais leur cruel esclavage ne leur permit pas de croître à proportion en sagesse & en grandeur d'ame. Ils contractèrent une funeste habitude de bassesse & de lacheté.

Doit on blâmer les Egyptiens d'avoir tremblé à la vue des effets, que les forces réunies d'un Peuple si fécond pouvoient produire avec le tems. L'envie sera toujours causée par la prospérité. En cas de guerre, les Juifs, plus nombreux qu'ils n'étoient eux mêmes, ne pouvoient ils



pas se joindre à leurs Enemis? Rompre ouvertement avec eux, c'eut été s'exposer à un danger manifeste. Ils s'appliquèrent donc à les afoiblir par degrés, en les surchargeant de pénibles travaux, & de taxes. En cela ils furent injustes; mais la Politique est elle toujours fondée sur les loix de l'Équité? La Religion des Israélites, si opposée à l'Idolatrie Égyptienne; l'union étroite qu'il y avoit entr'eux; les grandes richesses qu'ils possédoient; leur habileté dans le comerce & dans l'Agriculture; la force de leur corps; leurs inclinations guerrières; l'oubli des bienfaits de JOSEPH; tout concourut à aggraver leur joug. On exerça à leur égard la plus terrible persécution. Ils devoient faire du mortier & des briques; on les força ensuite d'aller chercher du chaume, à la place de la paille qu'on leur fournissoit auparavant, & cela sans aucune diminution de leurs taches. L'Historien JOSEPH ajoute, qu'ils étoient obligés de creuser des tranchées, des fossés, des canaux; d'environer des villes de murailles, de construire d'inutiles Pyramides, de se livrer sans relache aux travaux les plus onéreux.

PHARAON voyant que leur fécondité étoit supérieure à tant de fatigues, con-

çoit le barbare projet de faire détruire tous leurs enfans mâles ; il en donne un ordre exprès aux Sages - Femmes Juives. Irrité de leur désobéissance , il rendit bientôt les Parens mêmes boureaux de leurs Enfans. Il comanda , du ton le plus menaçant & le plus sévère , aux malheureux Israelites , de jeter leurs garçons dans le nil , dès qu'ils seroient nés.

Stan-  
e  
52. AMRAM, Fils de KOHATH & petit Fils de LEVI, avoit épousé JOCABET, dont il eut deux Enfans avant l'Edit du Roi, MIRIAM & AARON. MOÏSE naquit peu de tems après. Ses charmes innocens, leur tendresse, plaidèrent en sa faveur. On le garda pendant trois mois. La crainte prévalut enfin. Ils lui font un petit cofret de joncs, assés fort pour que l'eau n'y pût entrer, assés uni pour être enduit de poix & de bitûme, & assés léger, pour soutenir sur l'eau le poids de l'enfant. On abandonne MOÏSE à la merci des flots, ou plutôt aux tendres soins de la Providence. MIRIAM, sa Soeur, est chargée du soin d'examiner ce qu'il deviendroit.

Pendant qu'une Mère éplorée s'éloignoit à regret d'un dépôt si chéri, Dieu dirigeoit vers ce lieu les pas de la Princesse Fille du Roi. Elle aperçoit un cofret entre les roseaux, elle se le fait apporter :

La beauté de l'Enfant, ses pleurs, qui sembloient solliciter sa compassion, l'intéressèrent en faveur de cette innocente victime : Elle le jugea digne d'un sort plus heureux, & résolut de l'élever come son propre Fils.

La jeune MIRIAM s'avance. Elle offre à la Princesse de lui chercher une Nourrice. On le lui permet; & bientôt JOCABET reçoit son cher Fils, des mains de sa Protectrice, qui lui done elle même le nom de MOISE c. à d. *Sauvé des eaux.*

Quand MOISE fut devenu grand, on l'amena à la Fille de PHARAON, qui l'adopta pour son Fils. Instruit sans doute par ses Parens des vérités de leur Religion, des liens étroits qui les unissoient à lui, & des espérances que leur faisoit concevoir sa miraculeuse délivrance, il aprit encore à la Cour toutes les Sciences des Egiptiens. L'éclat de ce séjour ne l'éblouit point. Il préfera à la pompe & au faste, le nom méprisé d'Israelite; un amour genereux le rendit le soutien de son Peuple. JOSEPH nous apprend, que la Princesse THERMUTIS, qui n'avoit point d'Enfans, mena un jour MOISE à son Père, qui le reçût avec beaucoup de tendresse, le prit entre ses bras, & lui mit sa courone sur la tête; que MOISE

la jetta par terre & mit le pié dessus & action hardie, qui alloit lui causer la mort si la Princeſſe ne l'eût dérobé à ſa fureur.

un  
en. Aiant obſervé un jour, qu'un Egip-  
tien maltraitoit cruellement un Hebreux, MOISE irrité tua cet opreſſeur & enterra ſon corps dans le ſable. Quelque tems après, une quèrelle ſurvint entre deux Hébreux. Il voulut terminer leur différend; celui qui avoit le plus de tort lui fit cette ſanglante reponſe: *Avés vous deſſeïn de me tuer, come vous avés fait l'Egipſien?* Eſſaié de ce reproche, MOISE prend la fuite; il en étoit tems, car PHARAON le faiſoit chercher pour le condamner à la mort.

te. MOISE avoit déjà traversé les vaſtes déferts qui ſéparent l'Egipe de Madian & il ſe trouvoit dans la Mailon de JETHRO. Là pendant 40 ans, il prit ſoin des troupeaux, & peut-être y compoſa-t-il le livre de JOB: Sentiment affés acrédité parmi les Savans, qui cependant eſt ſujet à quelques difficultés.

ſon Un délai ſi long faiſoit déjà croire à MOISE, qu'il ne devoit pas être ce Libérateur ſi ardemment deſiré par les Hébreux, & que Dieu même leur avoit promis: Car lors que ſur le mont Horeb, au milieu d'un Buiſſon ardent, dont aucune

feuille ne fut consumée, quoiqu'il fut tout en flames, le Dieu d'ABRAHAM, d'ISAAC & de JACOB, lui comanda d'aller en Égypte, pour y exécuter ses desseins, il alléguâ toutes les raisons qu'il put trouver, pour se dispenser d'une comission si difficile; mais enfin il obéit, lorsque l'Éternel eut daigné dissiper ses doutes & ses fraïeurs. En parcourant toutes les circonstances de cette Histoires dans les Livres sacrés, on ne fait, si l'on doit être plus étonné de la condescendance de l'Être-Suprême, ou de l'obstination du Législateur des Juifs: Si cet Auteur sacré avoit été moins sincère, auroit il rapporté de pareils traits de foiblesse?

MOÏSE part avec sa Femme ZEPHORA & ses deux Fils, tenant en main sa verge miraculeuse. Il revint en Égypte.

Depuis l'absence de MOÏSE, AARON s'étoit marié. Dieu lui comanda aussi d'aller trouver son Frère. Ils se rencontrèrent au pié du mont Horeb. AARON témoigna la plus sensible joie en apprenant les ordres que son Frère avoit reçus de Dieu. Ils arrivèrent bientôt à Gessen, où aiant assemblé les Anciens d'Israël, ils leur anoncèrent leur déivrance prochaine, que MOÏSE confirma par des prodiges.

MOÏSE & AARON  
à la Cour  
de PHARAON.

Les deux Frères se présentèrent bientôt devant PHARAON, qui fut frappé de ces premiers mots qu'ils lui adressèrent : *Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël. Il leur-déclara nettement, qu'il n'étoit pas dans le dessein de laisser partir les Hébreux. Il redoubla même dès ce moment leurs travaux. Envain essayait-on de le fléchir; il reçut ceux qu'on lui envoia d'un air dédaigneux. On murmura contre MOÏSE & AARON, qui parurent une seconde fois à la Cour du Monarque, où ils confirmèrent leur mission, par le changement de la verge de MOÏSE en serpent. On appelle les Magiciens, qui imitent ce prodige; mais dans le tems qu'on s'empressoit à les en féliciter, le serpent de MOÏSE dévora ceux des Enchanteurs.*

des de  
l'Égypte.

Les Eaux de l'Égypte changées en Sang, les Grenouilles, qui pénétrèrent jusques dans les lits des Égyptiens, auroient du fléchir ce Monarque; mais ses Magiciens, qui imitèrent encore ces miracles, & qui en auroient fait un plus grand en détruisant ces insectes, réussirent à lui persuader que MOÏSE n'étoit pas plus habile qu'eux. Il fait appeler le Législateur, lui promet de lui acorder sa demande, s'il faisoit cesser un Fléau, que tout l'art de ses Magiciens n'avoit servi qu'à redoubler. MOÏSE

le fit & le Roi ne tint point sa parole. L'Hébreu indigné touche de sa verge la poussière, qui aussitôt se change en Poux, ou peut-être en Cousins. Ici les Magiciens furent obligés de s'avouer vaincus ; mais l'obstination du Roi ne le fut pas encore. Il faut des Fléaux plus terribles pour le subjuguier.

A la voix de MOÏSE, l'air est obscurci par une foule innombrable de Mouches, dont la morsure venimeuse causoit une douleur insupportable, & cependant il n'y avoit aucun de ces insectes dans la contrée de *Gessen*. A ce chatiment, que la perfidie de PHARAON rendit encore inutile, succéda la Mortalité des Bestiaux, & à celle ci les Ulcères douloureux, qui se manifestèrent sur les corps des homes & des bêtes, aussitôt qu'AARON eût répandu vers les cieux des cendres de fournaise. Après cela la voix de Dieu se fit entendre par le moyen du Tonnerre, & sa vengeance se fit sentir par la Grêle: Elle étoit si grosse, qu'elle tua les homes, brisa les arbres, détruisit le lin & l'orge. PHARAON consterné de ces phénomènes, d'autant plus effrayans, qu'ils sont plus rares en Égypte, s'avoüa un pécheur obstiné & justement puni. Mais le calme le rendit à sa perversité. MOÏSE étend de

nouveau sa verge sur tout le Pais; un vent d'orient souffla toute la nuit, & amèna le lendemain une immense quantité de sauterelles. Elles dévorèrent en peu de tems toutes les productions de la terre que la grêle avoit épargnées. Nouvelles promesses, & nouveau parjure du Tyran. Dieu justement irrité, enveloppe l'Egipte de si épaisses ténèbres, que les habitans pendant trois jours ne purent s'apercevoir les uns les autres. On entendoit de toutes parts des cris lugubres d'hommes, de femmes & d'enfans; tandis qu'on jouissoit à Gellen d'une paix profonde.

LAUSANNE.



ESSAI





## E S S A I

*Sur l'Histoire de la Maison de Médicis.*

L'Histoire fut toujours en préceptes fertile ,  
Elle fait réunir l'agréable & l'utile.

A MESSIEURS LES EDITEURS.

**A** IANT dessein de vous envoyer quelques morceaux d'Histoire, je me suis plû à contempler dans celle de la République de Florence, les révolutions & les progrès de la Maison de *Médicis* : On la voit après diverses épreuves, parvenir de la condition privée à la Souveraineté de sa Patrie, & s'allier avec les plus puissantes Maisons de l'Europe. COSME le vieux, né à Florence l'an 1399, simple Négociant, mais aiant aquis par le Commerce un grand crédit, & des richesses immenses, jetta le premier les fondemens de la grandeur de sa Famille & fit servir ses trésors à son élévation : Les Patriciens les plus illustres de Florence, jaloux d'une distinction qu'il ne devoit pas moins à son mérite qu'à son opulence, se liguent pour

renverser l'édifice qu'il avoit comencé à élever : Ils sembloient avoir réuffi. COSME est contraint de céder à l'orage ; trop heureux de sortir de prison par une ruse , & de pouvoir se retirer à *Venise* , qui lui acorda généreusement un azile , qu'il fit fleurir par l'établissement des Arts & des Manufactures , qu'il y atira. Ses Compatriotes sentirent la perte qu'ils avoient faite en exilant un Citoyen , dont le Commerce étendu de toutes parts , occupoit un grand nombre d'Artisans , & dévelopoit leurs talens & leur industrie ; ils le rapellèrent , & son entrée dans sa Patrie fut un triomphe ; tel CICERON rentra dans Rome après la cruelle persécution de CLAUDIUS. COSME fit de Florence , une seconde Rome ; il y amena avec lui les Sciences & les Beaux-Arts , dont les *Médecis* furent , en quelque sorte , les restaurateurs. COSME voioit ses ennemis abatus ; son crédit & ses richesses augmentés ; il étoit déjà le premier de l'État ; il n'avoit plus qu'un pas à faire , pour en être le maître ; mais ce pas étoit difficile dans une République où le Peuple paroissoit chérir la liberté , & qui étoit trop éclairé pour se laisser séduire , & prendre l'ombre pour la réalité. Afin de devenir supérieur à ses égaux , il falloit marcher sur leurs ruines , & COSME étoit trop judicieux

pour hazarder des démarches précipitées, & qui pouvoient coûter du sang, il vouloit parvenir au premier poste, sans paroître l'ambitioner; il aimoit mieux aller moins vite, mais plus sûrement. Il touchoit au but, quand la mort le coucha dans le tombeau. Il laissoit un Fils, nommé PIERRE, qui n'héritait pas de son génie, come de son nom; mais ce nom seul le soutint, & réunit en sa faveur tous les amis de son Père; il échapa come par miracle à la conspiration des *Pitty*. Les Conjurés étant découverts, cherchent une retraite dans la même Ville, où le grand COSME en avoit trouvé une favorable; *Venise* les reçoit, & apuie leurs projets dans la vûe d'en profiter, pour se rendre Maitresse de la République de *Florence*. Traversée dans ses desseins, & désespérant de réussir, elle abandonne les conspirateurs à leur mauvais fort; ils font une paix forcée & honteuse, & ne rentrent dans *Florence* qu'après la mort de PIERRE de *Medicis*.

La Maison de *Medicis* seroit tombée avec lui, si LAURENT son Fils n'étoit pas né avec des talens propres à la soutenir; mais ce jeune Homme, qui n'avoit alors que 16 à 17 ans, étoit un de ces génies supérieurs qui n'ont pas besoin du secours de l'expérience. Il ré-

para la perte que sa Famille venoit de faire , dans un âge où l'on fait à peine la sentir : Il rassura ses amis ébranlés , & confondit ses ennemis par sa prudence & par son courage. La Ville de *Volterre* s'étoit révoltée , & celle de *Florence* , de qui elle dépendoit , vouloit par foiblesse , dissimuler cette injure , ne se sentant pas assez forte pour la punir ; LAURENT de *Médicis* condamnant une telle lâcheté , ramena ses Concitoyens à une résolution plus vigoureuse , & se chargea de l'exécution. Il fit le Siège de *Volterre* , qui se défendit bien , & ne se rendit que parce qu'elle crût pouvoir compter sur la clémence & sur la générosité du Vainqueur. Son espoir ne fut point trompé ; il la garantit du pillage , malgré l'avarice & la fureur du Soldat ; les Habitans de *Volterre* ne demandèrent point d'autre capitulation que sa présence & sa parole ; & elle fit leur sûreté.

Mais dans le tems qu'il faisoit triompher sa Patrie , l'orage le plus terrible s'élevoit contre lui ; il avoit offensé le Pape SIXTE IV. qui non content de refuser le chapeau de Cardinal à son Frère JULIEN , fomenta contre lui la Conjuraton la plus dangereuse & la mieux conduite. Le Cardinal Neveu en étoit le Chef secret & caché , mais il agissoit sous le nom des *Pazzi* , ennemis déclarés des *Médicis*. Le

glaive étoit déjà levé sur LAURENT ; il en reçut un coup à la gorge , qui ne fit que le blesser ; mais son Frère JULIEN fut moins heureux ; il lui en couta la vie. Il est vrai que sa mort fut bien vangée ; tous les conjurés furent pris & pendus le jour même ; l'Archevêque de *Pise* , qui étoit entré dans la conspiration , ne fut point épargné ; la seule grace qu'on lui fit , fut de le faire exécuter revêtu de ses habits Pontificaux. L'unique victime qu'on voulut bien laisser échapper fut le jeune Cardinal RIAIRE , que son Oncle avoit envoyé à *Florence* pour apuier la conspiration , & qui dût la vie moins aux Prêtres qui l'environèrent pour le défendre , qu'à la politique , ou à la générosité de LAURENT de *Médicis*.

Cette tempête étant apaisée , il s'en forma une autre , qui devoit renverser sa Patrie ; les plus puissans Princes d'Italie , excités par le Pape , se liguèrent contre elle , & elle paroïssoit hors d'état de se défendre. LAURENT de *Médicis* qui étoit sa seule ressource , après avoir épuisé tous les moiens que la prudence & la plus haute valeur avoient pû lui suggérer , ne trouva point d'autre expédient que de se livrer , come CESAR , à sa fortune , & s'étant mis sur un brigantin avec quelques amis , il se rendit à Naples , & se présenta

presque seul devant le Roi FERDINAND, qui étoit à la tête de la ligue, formée contre sa Patrie. Ce Prince cruel & ambitieux craignoit le Pape, ennemi juré des *Medicis*, & qui regardoit *Florence* come une proie qui ne pouvoit lui échaper. Le Roi de Naples fut tenté plusieurs fois de sacrifier les droits de l'hospitalité au desir de s'agrandir; il tenoit entre ses mains le seul Home qui pût empêcher la chute de *Florence*: Mais cet Home avoit quelque chose de si grand, sa physionomie étoit si agréable; son discours étoit si fort, & si persuasif, qu'il ne pût lui refuser la paix, qu'il lui demandoit. *Florence* fut sauvée, mais come si ce grand Home n'eût pû terminer une carrière si glorieuse par une plus belle action, il sembla que le salut de sa Patrie fut le signal de sa mort.

Son tombeau fut arrosé des larmes de tout le Peuple, dont il étoit considéré come le Père & le Libérateur, & des pleurs des gens de Lettres, dont il étoit le MECENE. Devenu, en quelque sorte l'Arbitre des Princes d'Italie, dont il avoit gagné la confiance par ses lumières & sa probité, il en fut fort regretté: Sa réputation étoit si nette & si étendue que BAJAZET, Empereur des Turcs, ne pût lui refuser son estime, & en donna des témoignages à JEAN PASCARIS, que LAURENT de Mé

*dicis* envoya en Grèce & à Constantinople, pour acheter les Livres & les Manuscrits qui avoient échappé à l'ignorance & aux ravages des Turcs. Ceux qui ont écrit l'histoire de LAURENT de *Médecis*, n'ont pas manqué de faire annoncer sa mort par des Comètes & des Prodiges, come si toute la Nature devoit s'intéresser à sa perte ou à sa conservation. Pour lui il vit venir la mort sans la craindre, quoi qu'elle l'ataqua dans le sein de sa plus grande fortune, & qu'il ne fut âgé que de 44. ans. Sa mort couta la vie à son Médecin, le fameux LEONY, qui passoit pour le plus grand Astrologue de l'Europe, & qui aiant prédit qu'il ne mourroit point de cette maladie, le flata jusques au bout. PIERRE de *Médecis* irrité de ce qu'il avoit trompé son Père, jetta de colere LEONY dans une Citerne, où il se noia; vérifiant ainsi son horoscope qui portoit qu'il mouroit dans l'eau; ce qui donna quelque poids aux chimères de l'Astrologie. Ce PIERRE de *Médecis* étoit un Home dur & emporté, qui regardoit la hauteur de l'Esprit, come le caractère de l'élévation de l'Ame, & qui mettoit la vigueur & la force du Corps au rang des vertus. N'aiant pas hérité des qualités de son Père, il ne succéda ni à sa réputation, ni à sa prospérité; son Frère JEAN, qui parvint à la Thiare sous le nom de

LEON X. eût quelques talens avec beaucoup de défauts, qui auroient été de grands vices chés un Particulier, mais qui par leur brillant, donèrent du lustre à son Pontificat (\*).

---

(\*) Jean GASTON VIII. Duc de Florence, étant mort sans Enfans, en 1737. sa succession venoit naturellement au Duc de Parme, come son plus proche héritier; mais ce Duc n'ayant lui même point d'Enfans, c'étoit à Don CARLOS que ses Etats devoient appartenir après sa mort. L'Empereur CHARLES VI. s'y oposa jusqu'au Traité de Vienne, où il fut réglé qu'on céderoit à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaisance, & que le grand Duché de Toscane apartiendrait à la Maison de Lorraine pour la dedomager des Duchés de Lorraine & de Bar, qui seroient pour toujours réunis à la France. Naples fut le partage de Don CARLOS, aujourd'hui Roi d'Espagne, & son Frère Don PHILIPPE, eût le Duché de Parme, que lui céda l'Empereur.







## A N E C D O T E S

*Sur l'Histoire de la Suisse.*

**O**N a donné dans ce Journal divers morceaux sur l'Histoire de la Suisse, mais la matière n'est pas épuisée ; on peut dire que cette Histoire est aussi féconde en grands évènements, que celle des Grecs & des Romains, mais il lui a manqué, aussi bien qu'à celle de diverses Nations, de bons Historiens. M. le Baron d'ALT est très capable d'écrire celle de son País : Mais peut être auroit-il mieux réussi en Allemand qu'en François, nôtre Langue exigeant une pureté & une élégance que les Etrangers ont bien de la peine d'acquérir. M. FRERON a donné un fort bon Extrait de ses Annales dans son Année Littéraire ; je vai en tirer quelques Anecdotes qui m'ont paru curieuses & intéressantes.

Nous dirons d'abord un mot des Alliances & de la forme du Gouvernement des Suisses. Par la première espèce de Confédération, les *Grisons*, la Ville de *St. Gal*, le País de *Valais*, les Villes de *Mülhausen* & de *Bienne*, l'Evêque de *Bâle*, la République de *Genève*, le Comté de *Néuchâtel*, & ce qu'on appelle les

*Bailliages Ultramontains*, ou *Bailliages communs* font entrés fucceffivement dans le Corps *Helvétique*.

Les autres Nations, qui ont été alliées en diférens tems avec les Suiffes, fans entrer dans le Corps de cette République, font la *Savoïe*, l'*Efpagne*, le *St. Siège*, quelques Principautés de l'*Italie*, quelques Princes d'*Allemagne*, & la *France* (\*). Je ne m'atacherai qu'à ce qui regarde ce dernier Roïaume. CHARLES VII. est le premier de fes Rois qui ait fait alliance avec les Cantons. LOUIS XI. renouvella ce Traité, après la mort du Roi fon Père : Il en fit même un beaucoup plus étendu, & dont les principaux articles ont pour objet la paie des Troupes de la République. C'est ce qui donne lieu à une courte digreffion fur ce proverbe comun: *Point d'argent point de Suisse*, dont M. d'ALT fait remarquer l'injustice. Il s'en faut beaucoup, dit-il, que les Suiffes tirent de leurs services autant d'avantages qu'on fe l'imagine. Leur

---

(\*) Le Pais de Vaud, que les Princes de la Maïfon de Savoïe avoient demembré du Corps de la Suisse, y fut réuni en 1536. par les Conquêtes que firent LL. EE. de Berne & de Frib. Come ce Pais étoit peu fortifié, & que la plus part des Villes étoient ouvertes, elles firent peu de réfistance; il n'y eût que la Ville d'Yverdon qui foutint un Siège; mais elle fe rendit bientôt.

solde n'excède pas la dépense d'un Régiment François, Allemand, Piémontois ou Hollandois. C'est un fait de calcul, que les Majors Suisses ont souvent démontré aux Majors de ces Régimens. Ainsi la Puissance qui s'en sert ne débourse pas plus pour un Régiment Suisse, que pour un de sa Nation. D'ailleurs l'Officier Suisse ne parvient qu'au Grade de Lieutenant-Général sans pouvoir rien espérer de plus ; *au lieu que l'Officier National va au sommet des honneurs de son País, en gagnant des revenus immenses.* Cette distinction prouve que les Suisses n'ont d'autre avantage que celui de marquer leur inclination pour la Guerre, & pour le parti qu'ils embrassent. J'ajouterai à la conclusion de M. d'ALT., qu'en servant les Princes étrangers, les Suisses se rendent plus propres à servir leur Patrie, soit en tems de guerre, soit même en tems de paix, parce qu'ils acquièrent des connoissances qu'il leur auroit été difficile d'acquérir dans leur País. Un bon Officier fait souvent un habile Magistrat. Semblables aux Romains qui étoient tour à tour, & avec succès, Généraux d'Armée, & Consuls (\*).

---

(\*) Les premiers Suisses qui passèrent en France étoient au Service du Duc de CALABRE, Allié de CHARLES, Comte de Charolois, Fils du Duc de Bourgogne,

LOUIS XI fit avec les Cantons un troisième Traité, que l'on peut regarder come le fondement de tous ceux qui ont été faits depuis entre la France, & la Nation Helvétique. Il porte que les Suisses qui étoient alors, & qui seroient dans la suite au Service du Roi, auroient dans le Roiaume les mêmes droits, que s'ils y étoient nés; qu'eux & leurs Femmes veuves, seroient leur vie durant exemts de tailles, d'impôts, du guet & de la garde des portes. CHARLES VIII. confirma ces privilèges, par un Traité particulier, & y ajouta deux autres articles. 1°. Que S. M. ne pourroit retenir aucun des Soldats Suisses sans leur consentement. 2°. Que d'abord que les Cantons auroient guerre contre quelqu'un de leurs ennemis, le Roi seroit obligé de la déclarer lui même, & de l'ataquer come si c'étoit son ennemi propre.

FRANÇOIS I. enchérit sur tout ce qu'avoient fait ses Prédécesseurs. Il voulut qu'il y eut entre la France & le Corps Helvétique une Alliance si bien cimentée, que rien ne pût jamais désunir les deux Nations. Ce Traité fut nommé la Paix perpétuelle. C'est le même

---

Bourgogne, PHILIPPE le bon. Le Comte faisoit alors en 1465 la guerre à Louis XI. Les Suisses étoient au nombre de cinq cent, & se distinguèrent, dit M. DUCLOS, par leur valeur & leur discipline.

pour le fond, que ceux des Règnes précédens; mais il se fit avec un appareil qui lui donna une plus grande célébrité. Le Roi voulut le signer lui même, & les Cantons envoièrent pour cet effet à la Cour de France, des Députés qui y furent reçus avec de grandes marques de distinction. HENRI II. & HENRI III. entrèrent dans le même esprit, mais aucun d'eux ne le fit avec plus d'éclat que HENRI IV. Il renouvella avec une solennité extraordinaire toutes les anciennes Alliances. Il souhaita quelles fussent confirmées par un serment public, & que les deux parties jurassent à la face de sa Capitale; ce qui n'avoit point encore été observé. Les Cantons nommèrent pour cet effet des Ambassadeurs extraordinaires, & les autres Etats, qui composent le Corps Helvétique, y joignirent leurs Députés, au nombre de 40. (\*) La Cour avoit envoié des ordres pour qu'il ne manquât rien à la manière de les recevoir. Le Duc de MONTBAZON alla au devant d'eux jusqu'à moitié chemin de *Charanton*, avec un cortège de cent vingt Gentilhommes

---

(\*) La Confédération des Cantons Suisses pourroit servir de modèle à celle que propose l'Abé de ST. PIERRE, entre toutes les Puissances principales de l'Europe; mais cette Confédération n'a pas empêché qu'il ne s'éleva quelques nuages & quelques troubles entre les Confédérés.

choisis. Chaque Député en avoit deux à ses côtés. On marcha ainsi jusqu'à la Porte *S<sup>t</sup>. Antoine*, où le Prévôt des Marchands, à la tête des Echevins, après les avoir harangués, se joignit à leur entrée dans Paris. Leur réception chés la Reine ne fut pas moins distinguée. HENRI IV. en les abordant, leur prit la main en signe d'amitié & d'alliance, & ce Prince répondit dans les termes les plus obligens au Discours que prononça le Chef de l'Ambassade. Les Députés ne purent entendre, sans être sensiblement touchés, les expressions que le Roi employa dans celui qui précéda la prestation du Serment. Cette Cérémonie se fit à la Cathédrale avec un concours extraordinaire des Grands & du Peuple. HENRI dit, qu'il devoit sa Couronne au courage des Suisses; il ajouta, qu'il contribueroit de tout son pouvoir à maintenir les Droits de ses Alliés, & qu'il seroit toujours prêt à marcher en Personne pour les défendre. On servit un repas somptueux, après la Cérémonie. On plaça à la même table, d'un côté tous les Ambassadeurs, suivant le rang de leurs Cantons, & de l'autre les Princes du sang, & plusieurs Seigneurs de la première distinction. Le Roi, qui avoit diné dans un appartement séparé, parut dans la salle sur la fin du repas, & se

joignit aux Seigneurs de la Cour , pour boire à la santé de ses nouveaux Alliés (\*).

LOUIS XIV. imita son Aïeul , & il voulut que l'Alliance qu'il renouvelloit en 1663. fut solennisée à Paris , avec les mêmes cérémonies. Le Traité qu'il fit alors ne devoit pas s'étendre au de-là de son Règne , & de la vie du Dauphin son Fils. La mort de ce dernier engagea LOUIS XIV. à renouveler ce même Traité en 1715. & à y comprendre le règne de son Successeur. Il y fit ajouter plusieurs articles nouveaux , où l'on détermine sans obscurité & sans confusion , les obligations respectives des deux Puissances.

Un Général Suisse fit une belle réponse , en présence de LOUIS XIV. Ce Général étoit le fameux PIERRE STAPPA. Il sollicitoit les apointemens des Officiers Suisses , qui n'avoient pas été payés depuis longtems. M. de

(\*) Il n'est pas surprenant que HENRI IV. aimât les Suisses ; il leur avoit obligation : Ils avoient soutenu la Couronne dessus sa tête , dans le tems de la ligue : D'ailleurs étant plein de candeur , il étoit naturel qu'il aimât leur franchise. BASSOMPIERRE disoit que leur Parole valoit un Traité. Il est à désirer qu'ils conservent toujours ce caractère. Plus de Peuples ont péri , dit M. de MONTESQUIEU , pour avoir changé leurs Mœurs , que pour avoir changé leurs Loix.

LOUVOIS, qui étoit présent, dit au Roi; SIRE, on est toujours pressé par les Suisses, si Votre Majesté avoit tout l'argent qu'elle & les Rois ses Prédécesseurs ont donné aux Suisses; on pourroit paver d'argent une chaussée de Paris à Bâle? Cela peut être, repliqua sur le champ STAPPA, mais aussi si Votre Majesté avoit tout le sang que les Suisses ont répandu pour le Service de la France, on pourroit faire un fleuve de sang, de Paris à la Ville de Bâle. Le Roi frappé de cette Réponse ordona à M. de LOUVOIS de faire paier les Suisses.

Come ils sont sans ambition, & que leur Pais est suffisamment défendu par sa situation & par leur courage, la paix dont ils jouissent n'a presque point été altérée; du moins l'orage n'a-t-il fait que passer. Lors qu'un Etat est dans le trouble, dit un Auteur célèbre, on n'imagine pas comment il peut en sortir; de même lorsqu'il est en paix & qu'on respecte sa puissance, il ne vient point dans l'esprit, comment cela peut changer.

A l'égard de la forme du Gouvernement Helvétique, il n'en a point de générale, parce que cette République est composée de différentes Villes, dont chacune est Souveraine chés elle, & a une façon particulière de se gouverner. Le Gouvernement des unes est démocratique; le



le Gouvernement des autres est aristocratique (\*). Il y a cependant certaines dispositions qui regardent tous les Cantons. Ils s'assemblent une fois l'Année vers la *St. Jean*, & le Canton de *Zurich* est celui qui les convoque & qui y préside. On traite dans ces Diètes de la paix, de la guerre, des alliances, des ambassades. On y donne audience aux Ambassadeurs des Puissances étrangères, excepté à ceux de *France*, qui font leur séjour à *Soleure*. Chaque Canton envoie deux Députés, qui n'ont cependant qu'un seul suffrage, & lors qu'une Loi a passé à la pluralité des voix, tous les sujets de la République sont obligés de s'y soumettre. Les Loix ont le même pouvoir sur le Souverain que sur les Sujets, qui ont de grands Privilèges.

Parmi les treize Cantons qui composent ce qu'on appelle proprement le Corps Helvétique, il y en a sept Catholiques, savoir, *Uri*, *Schwitz*, *Underwald*, *Lucerne*, *Zug*, *Fribourg*, & *Soleure*, quatre Protestans qui

L I I

---

(\*) On peut dire des Suisses, ce que M. de MONTESQUIEU a dit des anciens Romains. Leur Gouvernement est admirable, en ce que, soit par l'esprit du Peuple, la force de Sénat ou l'autorité de certains Magistrats, tout abus du pouvoir y peut être corrigé. Ils préfèrent d'ailleurs la conservation de la République, aux prerogatives de quelque Ordre, ou de quelque Magistrat que ce soit.

font *Zurich*, *Berne*, *Bâle* & *Schaffhouse*, & deux où l'on professe les deux Religions, *Glaris* & *Appenzel*. Cette diversité de sentimens ne les empêche pas d'être fort unis entr'eux, sur tout lorsqu'il est question de défendre la Patrie. Les Suisses sont trop sages pour se diviser au sujet de quelques opinions particulières, qui n'influent point sur le Gouvernement, & qui ne sauroient donner atteinte à la sûreté & à la prospérité de la Nation. L'esprit de la Religion Réformée, que professent divers Cantons est la tolérance.

Chaque Canton est Souverain chés lui, & indépendant des autres. Il déclare la Guerre, traite de la Paix, institue des Officiers & des Magistrats, juge en dernier ressort, accorde grace à ceux que la rigueur des Loix a condamnés, fait battre monnaie, impose des tailles, naturalise les Etrangers, envoie des Ambassadeurs, & jouit enfin de tous les privilèges des Souverains: Mais come il pourroit abuser de son indépendance, la Nation entière s'est soumise à des Règlemens dont voici les Articles principaux. S'il survient un différent entre deux Cantons, & que l'un d'eux refuse de s'en rapporter à la décision de la Diette générale, les autres Cantons se déclarent pour celui qui se soumet au jugement de la Nation. Lors qu'un Canton a fait conoitre la justice de sa cause, dans une guerre contre quel-

qu'un de ses voisins, on est obligé de le secourir promptement. Il est vrai qu'on n'en doit venir aux extrémités, que quand on a vû que la voie d'acomodement étoit inutile. Alors, les Cantons qui viennent au secours, entretiennent eux memes & paient les Troupes dont ils se servent. Si cependant la Guerre duroit trop longtems, le Canton en faveur duquel on agit, seroit obligé de subvenir a la dépense (\*).

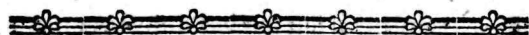
Je n'ai pas relevé tout ce qu'il y a de curieux dans le Livre de M. le Baron d'ALT. Par exemple, il fait le récit que je vai rapporter. Les Autrichiens aiant formé un complot pour se rendre Maitres de la Ville de *Lucerne*, plusieurs Citoyens étoient entrés dans ce projet, & devoient pendant la nuit ouvrir les portes aux énemis. Mais dans le tems qu'ils alloient exécuter cet afreux dessein, ils aperçurent un jeune home, qui avoit entendu toute la conspiration. Les conjurés se contentèrent de l'engager par serment à garder le se-

L 1 1 2

---

(\*) Rien n'est plus vrai que ce que dit l'illustre MONTESQUIEU, ce n'est pas dit-il, la Fortune qui gouverne le Monde; on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités, quand ils se gouvernèrent sur un certain plan. On peut aussi le demander aux Suisses, tant qu'ils pratiqueront les maximes judicieuses de leurs Pères.

cret. Le jeune home le promet, & s'étant échapé, rempli de crainte, il entra dans la Maison d'un Boucher, où il vit de la lumière, & s'aprochant d'un fourneau, il dit tout haut: *Je te dis, ô fourneau, qu'il y a des Hommes armés, qui ont entrepris de massacrer tous les Citoïens cette nuit; j'ai juré de ne le dire à Personne, mais c'est à toi fourneau que j'en fais la confidence.* Sur cet avis le Boucher donna l'alarme, on se mit sur la défensive, l'on dispersa les conjurés & on les punit.



## R E F L E X I O N S

*Et Exemples sur la manière dont les Princes pourroient terminer leurs différens.*

**L**ES Princes devroient vuider leurs Différens, ou par eux mêmes, ou par des Champions à leurs choix. Il me semble que la Morale la plus sévère ne sauroit rien trouver à reprendre dans cette manière de terminer les différens de deux Nations. Plût à Dieu fût elle aussi praticable, qu'elle me paroît innocente! Plût à Dieu, qu'au lieu de cette éfroiable éfufion de sang chrétien; qu'on a vû dans les Campagnes de *Höchstet* & de *Malplaquet*, & dans une infinité d'autres occasions, les Princes eussent pû vuider seul à seul

les quèrelles , pour lesquelles ils armoient tant de bras !

Tout le monde fait l'Histoire des HORACES & des CURIACES, qui aquit aux Romains l'empire sur Albe. A cet exemple fameux, je vais en ajouter quelques autres de la même nature.

HILLUS & ECHEMUS vuidèrent autrefois par un combat particulier les prétentions qu'ils avoient sur le Péloponèse. HYPEROCHUS, Roi des Achéens, & PHEMIUS Roi des Enianes, en agirent de même au sujet du Pais situé près du Fleuve Inaque : PYRECHME Etolien, & DEGMENE Epéen, au sujet de l'Elide ; CORBIS & ORSUA au sujet d'Ibe, Ville d'Afrique.

STRABON parle de ce sage & heureux usage, come d'une coutume fort ancienne parmi les Grecs, & VIRGILE fait dire à ENE'E, qu'il est juste que TURNUS & lui vuident de cette manière leur différend.

AGATHIAS, décrivant les mœurs des anciens François, loïe sur toutes choses cette coutume, qui étoit aussi établie parmi eux. Ses paroles sont remarquables, & je vais les rapporter tout au long. Il ne parviendra malheureusement pas, ce beau & salutaire passage jusqu'au Cabinet des Princes actuellement en guerre, chez qui d'ailleurs il feroit sans

doute peu d'impression, si on en excepte le Grand FREDERIC

*Lors, dit-il, qu'il s'élève quelque différend entre leurs Rois, tous à la vérité se mettent d'abord en campagne, pour se battre, & ils marchent jusqu'à ce qu'ils soient en présence les uns des autres; mais aussi tôt qu'ils se voient, leur colère cesse; ils entrent dans des sentimens de concorde, & ils disent à leurs Rois de s'acomoder, ou bien de se battre eux seuls, n'étant pas juste, ni selon l'usage de leurs Ancêtres, que des Princes, pour satisfaire leur ressentiment particulier, ruinent ou comettent le bien public.*

*Ainsi les Armées se séparent; on met bas les armes, on redevient bons amis, le comerce est rétabli avec toute sûreté; les malheurs dont on étoit menacé disparoissent. Tant il ya dans les Sujets d'amour de la justice & de la Patrie, & dans les Souverains de douceur & de docilité, quand il le faut.*

N E U C H A T E L.





L E T T R E

A M R. J. B. T.

**J**E suis bien fâché, Mon cher MONSIEUR, que la Lettre que j'ai pris la liberté de vous écrire, vous ait fait tant de peine. J'en juge par ce que vous écrivés aux Editeurs de ce Journal, dans celui de Novembre dernier, *sur quelques Critiques*. Il est surprenant qu'un Auteur aussi fin & rusé que vous dites l'être, qui a trompé un critique, en sacrifiant son ami pour se mettre à couvert, soit réduit à chercher à Lion un Associé anonyme, pour se fortifier contre un Concitoyen, qui n'a eû d'autre vûe que de vous convertir. Vous auriez ce me semble, beaucoup mieux fait de passer expédient sur les deux premiers points de ma Lettre, que de vouloir soutenir ce qui se détruit de soi même. Si le Traité de l'Abé de ST. PIERRE existe, il est contre le bon sens de dire, come vous avés fait, que c'est une chimère. Mais si ce Traité n'existe pas, vous avés raison. Dans ce cas, l'analyse ne signifiera rien & vos réflexions bien peu de choses. Vôtre dessein étoit, à ce que je crois, de dire que l'exécution de ce Traité

étoit impossible; ce qui est très différent. Vous ne devés pas ignorer, que c'est précisément ce que l'on ne dit pas à propos, quand il est nécessaire de le dire, qui fait que l'on ne dit rien qui vaille. Je vous ai mis sur la voie & vous m'avez l'obligation de vous être mieux expliqué; à la vérité vous le faites un peu aux dépens de la Morale & des Prédicateurs, mais Dieu merci, ce n'est pas ma faute. Vous êtes resté encore plus embarrassé dans le second point; le beau mot de FRANÇOIS I. ne vous met pas à couvert. Il étoit relatif: C'est come s'il eût dit: Tout est perdu pour nous dans ce País, sauf l'honneur; vous aurés beau dire, qu'il n'y avoit ni argent, ni soldats en France après la Bataille de Pavie, il faloit qu'il y en eût, puis qu'on en trouva très promptement & que vous n'indiqués pas la source d'où le Gouvernement le tira d'ailleurs. Je vous félicite de ce que la Logique ne vous gêne point: Ce n'est en éfet que la Servante du Bon sens, que l'on n'écoute guerre dans le feu de la composition, sur tout quand on est pressé de pondre & de faire éclore.

Vous dites que vous écrivés *pour vous amuser & pour vous instruire*. Je vous passe le premier point: Quant à l'autre, il faut nécessairement que vous écrivies ce que vous ne savés pas, afin d'être instruit de ce que



vous ignorés. N'écrire que ce que l'on a déjà appris , n'ofre rien de nouveau : Ainsi , pour vous instruire , vous écrivés fans favoir si c'est bien ou mal , car on ne juge bien saine-ment , que de ce que l'on fait. Peut être est-ce un moien de faire beaucoup de chemin en peu d'heures ? Ecrivons donc à tire d'ailes & ne lifons plus. Pour un *Gabion* , c'est un titre que vous prenés , vous avés plus de courage que le fameux BOILEAU qui a dit ,

Ecrive qui voudra : Chacun à ce métier ,  
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

Je suis persuadé , come vous , que M. de MARMONTEL n'est pas un imbécile , mais je ne le suis pas moins , qu'un home d'esprit peut , de tems à autre , faire quelque imbécilité. L'imbécilité ne confiste que dans un defaut de jugement. Par exemple , vous dites que nôtre Concitoien R\*\* compare nôtre République à *Lacedémone* ; vous croiés qu'il a tort & que nous refsemblons mieux à ATHENES. Cela va presque du blanc au noir. Un de vous deux a donc mal jugé : Come vôtre compatriote je voudrois de tout mon cœur , que vous euffiés tous deux raison ; mais feulement du côté du bon & du beau , come juste.

Je vous passe bien des choses , en faveur de ce que vous ne persistés pas à soutenir votre hérésie au sujet du militaire. J'admire que vous aies lû toute ma Lettre & fauté le Discours de M. MARCET. Vous en donés pour raison , que c'est une énigme. Vous l'avés donc lû pour être assuré que ç'en est une. Mais en ce cas vous auriés déguisé la vérité. Mais si en éfet il se trouvoit que ce Discours ne fut rien moins qu'une Enigme aux yeux même des indiférens , vous auriés fait un jugement contraire à la saine équité & de plus sans conoissance de cause. C'est à vous de choisir , puis que vous donés lieu à l'alternative. C'est peut être une de ces fineses dont vous faites gloire. Je ne vous les envie pas , non plus que vos talens pour vous associer des anonimes. Croiriés vous bien que je vous lis toûjours de sang froid ? Que je vous aprouve , quand vous avés raison , & que quand il est autrement , c'est pour moi la Comédie. Voila ce qui me dispose à vous assurer, que je serai toûjours de bon cœur à votre service.

G E N E V E.



## OBSERVATION MEDECINALE,

*Sur un flux hémorrhoidal immodéré, pris pour la rupture de la Veine Porte.*

**S**I rien n'est plus naturel à l'homme que de se tromper, la Médecine en particulier lui en fournit des occasions très fréquentes : Le Praticien le plus éclairé est sujet à erreur : Cependant je doute qu'il puisse en arriver souvent d'aussi grossière, que celle qui fait l'objet de cette observation.

Je fus appelé, il y a quelque tems, auprès d'un malade, qui aiant ressenti depuis peu des douleurs fourdes dans les hypocondres, rendit subitement par les selles, du sang en si grande abondance, qu'il tomboit presque à tous momens en syncope. Dès ma première visite, je déclarai que c'étoit un flux hémorrhoidal immodéré, & je me conduisis en conséquence. Les assistans, surpris de ma décision & prévenus par un Chirurgien, qui avoit précédé ma visite, me firent d'abord cette question : *Si je ne croiois pas que le malade avoit la Veine Porte déchirée.* Je ne m'atendois pas à une question aussi savante, de la part de gens de cet

ordre, mais instruits par un aveugle raisonnement du Chirurgien & imbus de son idée, ils répétoient ses discours & se croioient très au fait de la maladie. Le Chirurgien de son côté faisoit tout son possible, & ordonoit des remèdes pour arrêter l'hémorragie, & consolider la Veine Porte. Quelques jours après, le Malade étant rétabli, on a préconisé par tout cette Cure miraculeuse, qui le seroit en éfet, dans l'hipothèse du Chirurgien. Mais pour prouver l'impossibilité de sa supposition & anéantir ce fait chimérique, il suffira de quelques raisonnemens.

Si la Veine Porte venoit à rompre, il est incontestable que la sang resteroit dans la cavité du bas ventre : Il lui seroit impossible de passer par les selles : D'ailleurs le malade périroit en très peu de tems. Supposons encore pour un moment, que ce passage du sang par les selles fut possible, ou que quelque branche de la Veine Mésentérique se dégorgeat dans les boïaux; ce qui ne peut pas arriver non plus, le sang se mêleroit avec les excréments : C'est ce qui n'a pas eû lieu, dans le cas dont il s'agit; le malade rendoit le pur sang.

Si la Veine Porte étoit susceptible de rupture, ce seroit, ou par un grand éfort, ou par quelque chute considérable, car la Veine Porte est presque artérielle. Le ma-

lade en question n'avoit fait ni l'un, ni l'autre.

La Veine Porte ne fauroit rompre d'elle même ; sa résistance surpasse de beaucoup l'impulsion du sang. La force rétentrice de la Veine Porte sur le sang , est dans le Chien , come 17 à 1. La Veine Jugulaire supporte une colone d'eau de 175 piés , sans qu'elle crève (a) : La force de la Veine Porte n'est pas moindre. Selon le même Auteur , la résistance des Veines sur les fluides est de 27 à 1.

L'Histoire de la Médecine nous fournit bien des exemples de la rupture des veines, mais non pas de la Veine Porte. *La Jugulaire rompüe, & peu après la mort* (b). *La Veine Cave supérieure crévée, mortelle* (c) *Une Veine sous le foie rompüe, le sang se répandit dans la cavité du bas-ventre* (d) &c. Cette seule Observation prouve l'impossibilité du fait & de la belle cure dont il s'agit.

Je viens encore de lire deux nouvelles Observations, faites par M. TISSOT, qui confirment le jugement que j'ai porté sur

(a) Hales hæmastatique.

(b) Breslauer Samlungen.

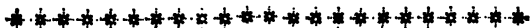
(c) Fantoni de mortibus subitaneis.

(d) Louïse Bourgeois, Observation sur la stérilité.

la nature de cette abondante évacuation de sang. Il dit dans son excellent Ouvrage sur l'Apoplexie à M. de HALLER p. 107. „Un „homme de 50 ans a perdu , dans l'espace „de deux jours, 15 livres de sang, par les „hémorrhoides”. Celui, dont j'ai parlé ci dessus, peut en avoir perdu environ 5 livres en 24 heures, & conséquemment bien moins que le malade que cite M. TISSOT, qui cependant n'a jamais été soupçonné d'avoir eû la Veine Porte rompue.

L'autre Observation de M. TISSOT se trouve à la page 108 de l'Ouvrage déjà cité: „Une Femme, qui perdoit beaucoup par „les hémorrhoides, aiant mesuré pendant „l'espace d'une année le sang qu'elle avoit „rendu, il se trouva monter à 412 livres, & „cependant elle se portoit encore passable- „ment bien.

Voilà qui prouve suffisamment, quelle abondante évacuation les hémorrhoides peuvent occasioner, & qui doit convaincre toute personne non prévenue, qu'elles pouvoient être & qu'elles étoient effectivement la seule cause de la maladie, qui a donné lieu à ces observations.



## NOUVELLES ACADEMIQUES.

**L**E 13 du mois dernier, l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de PARIS tint son Assemblée publique. M. LE BEAU, Secrétaire Perpétuel, ouvrit la Séance en annonçant que M. *Fréd. Sam.* SCHMIDT, de *Berne*, Correspondant de l'Académie, demême que de celle de Göttingue, Membre des Académies de Bavière, de Cortone & de Luque, & de la Société des Antiquaires de Londres &c. avoit encore remporté le Prix de cette Année, dont le sujet étoit *le Nil & le Canope*. C'est la cinquième fois que ce jeune Savant a été couronné par l'Académie de *Paris*, & de ces cinq Prix le premier étoit double.

On lut ensuite les Eloges Historiques du Président BON & de l'Abé DU RESNEL, Académiciens honoraires décédés depuis peu. Cette lecture fut suivie de celle d'un Mémoire de l'Abé GARNIER, sur la Philosophie de PLATON.

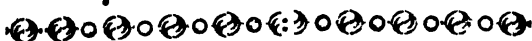
Pour Sujet du Prix que l'Académie doit ajuger en Avril 1763. elle propose d'examiner : *Quels étoient les Droits & les Prérrogatives du Pontifex Maximus de Rome, sur*

*les Sacerdotes de la Ville & des Provinces? Son autorité, s'étendoit-elle sur les Prêtres & sur les Temples des Divinités Romaines, introduites dans les Païs conquis & sur ceux des Divinités Nationales.*

**L'**Académie Roiale des Sciences tint son Assemblée publique d'après la St. Martin, le 14 du passé. M. de FOUCHY, Secrétaire Perpétuel, fit l'ouverture de la Séance par l'Eloge de M. MOREAU de SEHELLES, Académicien honoraire. L'Abé de LA CAILLE lut ensuite un Discours sur le progrès que l'Astronomie a fait depuis 30 ans. Ce Discours servira de Préface à des Ephémérides, que ce Savant publiera dans peu. M. MORAND fils, fit la lecture de l'introduction à une Histoire générale du charbon de terre, à laquelle il travaille. M. LE ROI termina la séance, en lisant un Mémoire sur une Analise de l'Expérience de Leide, & l'exposition des faits, qui peuvent aider à reconnoitre les causes de ce phénomène.







A V I S L I T E R A I R E S.]

**I**L fortira, dans le courant du mois de Février prochain de l'Imprimerie de ce Journal, une nouvelle Edition de l'Histoire Romaine d'EUTROPE, à l'usage de notre Collège. Cet Auteur, qui présente aux jeunes gens un Abrégé presque complet de l'Histoire Romaine, fait avec discernement & écrit d'un stile simple & facile, a été recommandé par les plus grands Maitres. Il y a déjà quelques années, qu'on le choisit, pour le mettre entre les mains des Ecoliers de la quatrième Classe de ce Collège : Un long usage aiant fait reconoitre l'utilité de ce choix, on a désiré d'en avoir une Edition, qui eut plus de rapport avec le plan d'Etudes, que l'on a tracé pour les jeunes gens. M. BERTRAND, Professeur en Belles-Lettres & Recteur du Collège, s'est chargé de cette entreprise, & il l'a exécutée avec succès. Le texte plus correct qu'il n'a été jusques ici dans aucune Edition, a été purgé de toutes les fautes, qui avoient échapé à ceux, qui ont travaillé sur le même sujet. Les notes, qui y sont jointes, présentent aux

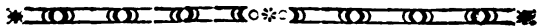
M m m

Enfans tout ce qu'ils ne doivent pas ignorer, pour entendre leur Auteur. Les Maîtres auront aussi sous les yeux tout ce qu'il faut qu'ils sachent sur le stile d'EUTROPE, l'Histoire, les Antiquités, la Géographie. Enfin tous ceux qui auroient envie de lire un Abrégé d'Histoire Romaine, trouveront dans ces notes de justes idées sur un très grand nombre de points importans. On a ajouté en leur faveur la suite des années de Rome, jusqu'à AUGUSTE, & depuis cette époque, celle des Années de JESUS-CHRIST.

**L'***Edition de la Bible in folio, faite à Neuchâtel en 1744, avec les Argumens & Réflexions de feu M. le Pasteur OSTERWALD, se trouvant actuellement épuisée, il s'est formé une Société, pour réimprimer cet excellent Ouvrage, & l'on compte qu'il ne sera pas loin de finir, avec l'année dans laquelle nous entrons, ou dans les comencemens de la suivante. Pour cet effet, on s'est procuré de très beaux Caractères neufs, & l'on espère, que cette nouvelle Edition qui sera dans le même Format, ne le cédera en rien pour la partie typographique, à celle faite chès Abram BOIVE & Compagnie, tandis qu'elle l'emportera de beaucoup pour l'exacritude de la correction. Malgré cet avantage, pour faciliter l'acquisition de ces*

*Ouvrage, on se propose de le donner au prix modique de deux Ecus Neufs, ou L. 12. de France, à ceux qui souscriront avant la fin de l'Année 1762, en païant seulement un petit Ecu ou L. 3. de France, de Souscription. Et comme les Libraires & autres Persones, qui chercheront à étendre le débit de cette Edition, doivent naturellement avoir un bénéfice proportioné à leurs peines à ce sujet, la Société a résolu de donner à chaque Personne qui souscrira pour 10. Bibles à la fois, une onzième gratis, & à celles qui souscriront pour 100. à la fois, 20. par dessus. On pourra souscrire chès les Editeurs du Journal Helvétique, de même que chès Mrs. BOREL & ROULET, Négocians, & Samuel FAUCHE, Libraire à Neuchâtel, en leur faisant parvenir les Lettres & l'Argent francò.*





## S P E C T A C L E S.

**Q**uoique les Spectacles aient continué à être brillans & fréquentés à Paris, pendant les derniers mois de l'Année, ils ne doivent la continuation de leur succès qu'à la supériorité des talens des Acteurs, qui savent faire reparoitre les bones Pièces anciennes avec des graces nouvelles; car ni la Comédie Françoise, ni l'Opéra n'ont présenté aucune Pièce neuve. Le Théâtre Italien a été le seul, qui ait offert au Public une petite Comédie nouvelle, sous le titre des NOCES D'ARLEQUIN. Le sujet est pris en entier d'un fameux Tableau de M. GREUSE, qui a été exposé en dernier lieu au Salon & qui a reçu les plus grands applaudissemens. Ce Tableau représente les Fiançailles d'un Villageois. Tous les personages, dans leur position, expriment pour ainsi dire le fonds de leur ame. Un Père & une Mère satisfaits de marier un de leurs enfans; une Sœur ainée, jalouse du bonheur de sa cadette; une plus jeune encore, dont le regard énergique annonce déjà quelque chose de plus que de la curiosité; un Epoux qui ne paroît occupé que de sa félicité prochaine; une Epouse, dont la beauté sans fard est encore

relevée par une douce émotion, si naturelle dans les circonstances où elle se trouve : Toutes ces situations semblent prendre de la vie sous le Pinceau de M. GREUSE : Aussi l'admiration générale que cet excellent morceau de Peinture avoit excitée a eu beaucoup de part au succès de la petite Comédie Italienne à laquelle elle a donné lieu & dont voici le Canevas.

ARLEQUIN, venant de Bergame pour épouser la Fille ainée d'une Famille, voit la cadette qui lui plait d'avantage & la demande en mariage. Le Père & la Mère la lui acordent, au grand mécontentement de l'ainée, qui ne peut contenir sa jalousie.

PANTALON, proche Voisin de la maison de la fiancée, a une Fille amoureuse de CELIO, auquel PANTALON ne veut point la doner en mariage. CAMILLE, qui est cette cadette acordée à ARLEQUIN, est d'intelligence avec la Fille de PANTALON. Elle s'engage, à la faveur de son mariage avec ARLEQUIN, lorsqu'on fera leur nôce, de surprendre PANTALON, pour lui faire accepter CELIO, qui à la faveur d'un déguisement, s'est introduit avec son Valet SCAPIN, dans la maison de PANTALON. ARLEQUIN prend de l'ombrage de voir CELIO déguisé & de l'entendre parler de mariage à CA-

MILLE: La jalousie lui fit même concevoir le dessein de retourner à Bergâme, sans épouser ni l'une, ni l'autre des Sœurs; mais lorsqu'on lui eut expliqué de quoi il s'agissoit, il se racomode avec CAMILLE & l'on va s'assembler pour la délivrance de la dot, qui est une circonstance essentielle du tableau: Un rideau se leve & laisse voir toute la famille rassemblée, dans le même ordre, les mêmes attitudes, &, à l'exception d'ARLEQUIN, les même habillemens du tableau de M. GRÉUSE.

A la fin du troisiéme & dernier Acte, PANTALON survient avec tous les habitans du Village, pour célébrer la Noce & faire honneur aux Mariés. Dans la gaieté que cela produit, CAMILLE, par un *lazzi*, en mettant un mouchoir sur les yeux de PANTALON, lui fait doner la main de sa Fille à CELIO & surprend son consentement pour ce mariage. La disposition de joie où se trouve PANTALON lui fait pardonner la surprise & tout le monde se réjouit par un Ballet, qui représente fort bien la Fête d'une Noce de Village.

Si cette petite Pièce est là seule nouveauté qui ait paru au Théâtre à Paris, depuis plusieurs mois, le Public ne tardera pas sans doute à y voir une nouvelle Tragédie du célèbre M. de VOLTAIRE. Ce qui est certain, c'est que ce fameux Auteur vient d'en com-

poser une, prête à sortir de son Porte-Feuille, au cas qu'elle y soit encore. Pour répondre, autant qu'il dépend de nous, à l'empressement du Public, toujours avide de ce qui sort de la Plume de ce grand Poète, nous hazarderons ici le canevas de cette Tragédie, sur ce que nous en avons appris, en attendant que la lecture de la Pièce même, nous mette en état d'entrer dans de plus grands détails.

La Scène est à Ephèse, dans le Vestibule du Temple de DIANE.

CASSANDRE, par l'ordre & pour sauver les jours de son Père ANTIPATER, a assassiné ALEXANDRE le Grand & sa Femme STATIRA. Celle-ci blessée n'est point morte & se trouve Prêtresse de DIANE à Ephèse. Elle avoit une Fille nommée OLIMPIA, âgée de 4 ans lorsqu'ALEXANDRE fut assassiné. CASSANDRE a pris soin de l'éducation de cette Fille, il en est devenu amoureux & en est aimé. Tout est prêt pour la Cérémonie de leur mariage, qui va s'accomplir dans le Temple d'Ephèse. L'on n'attend plus que la Prêtresse. Elle paroît & est reconüe de CASSANDRE. La cérémonie est suspendüe. OLIMPIA reste dans le Temple, où STATIRA l'interroge & la reconoit pour sa Fille. La voilà donc

informée qu'elle est Amante & Epouse du Meurtrier de son Père & de sa Mère. ANTIGONE, autre Amant d'OLIMPIA, la demande à STATIRA & l'obtient. OLIMPIA ne veut ni ANTIGONE, qu'elle n'aime pas, ni CASSANDRE qu'elle aime & qu'elle doit haïr. Les deux Rivaux se batent. CASSANDRE succombe. OLIMPIA survient & se poignarde sur le corps de son Amant. STATIRA arrive aussi & meurt de désespoir.

### LOTÉRIE DE LAUSANNE.

**P**AR Aprobation de LL. EE. de *Berne*, il se fait dans la Ville de *Lausanne*, une Loterie pour l'Etablissement & la Batisse d'un Hôpital - Général, qui comprendra des Maisons de Charité, de Correction & de Travail. Cette Loterie consiste en 20. mille Billets, chacun d'un Louis d'Or neuf de *France*, formant le Capital de L. 480. mille de *France*, ou 320. mille de *Suisse*; elle est distribuée en deux mille 500. Lots, dont entre-autres un de L. 50. mille, un de 25. mille, un de 15. mille, un de 10. mille &c. pour lesquels il n'y aura qu'un seul Tirage. Les Magistrats de la Ville de *Lausanne* seront Garants & répondront de tous les Fonds & de la fidèle exécution de la-dite Loterie, sous l'obligation des Biens publics. Les Billets seront numérotés depuis & compris *Numero 1.*



jusques & compris Num. 20000. & ils feront signés par M. *Boizot*, Secrétaire des Confeils de la Ville, & contre-signés par Mrs. *Jean-Jaques & George Grand*, Directeurs de la Loterie, à ce préposés. Les Lots échûs seront païés par la Caïsse publique, aux Porteurs des Billets gagnans, un mois après le Tirage, en Louis d'Or neufs de *France*; & l'on enverra d'abord après le-dit Tirage, dans tous les endroits où il y aura des Intéressés, des Listes imprimées, par lesquelles ils pourront voir leur fort. Les Gagnans dans la-dite Loterie seront tenus de faire recevoir leurs Lots, dans le courant d'une année, à compter de l'époque du Tirage de la Loterie, passé lequel tems, il ne seront plus admis à demander paiement de leurs Lots, dont le fonds tournera au profit de l'Hôpital. On retiendra Dix pour Cent sur tous les Lots, en faveur de l'Hôpital & pour les fraix de la Loterie. La Collecte a comencé le 1er Decembre courant, & elle se fermera le 1er Juin 1762; le Tirage se fera le 1er Juillet suivant publiquement à la Salle du *Deux-Cent de Lausanne*, sous l'inspection des Magistrats à ce préposés. La Distribution des Billets se fait chés Mrs. *Grand*, à *Lausanne*, & dans les Bureaux par eux établis dans toutes les Villes de *Suisse* & autres principales de l'*Europe*. On trouvera des Plans & des Billets à *Berne*, chez

Zeerleder Veuve & Fils, & Jean Rodolph Marcuard, à *Genève*, chez Mrs. Le Fort, Beaumont & Compag. & Chappuis Muffard Fils, à *Aigle*, chez M. l'Affesseur Aviolat, à *Arbourg*, chez M. Jean Antoine Frey, à *Aubonne*, chez M. Vionnet Fils, à *Béx*, chez M. Le Juge Veillon, à *Brougg*, chez M. Jean Jaques Zimmermann Fils, à *Coffonay*, chez M. Le Capitaine Gleyre, à *Frybourg*, chez Mr. Joseph Forestier, à *Tverdon*, chez Mrs. Christin Pére & Fils, & Fevre, Commis des Postes, à *Langenthal*, chez M. Samuel Frédéric Fueter, à *Morges*, chez Mrs. les Frères Blanchenay, à *Morat*, chez Mrs. Dan. Schmidt & Comp. à *Monthey* en Vallay, chez Mrs. Plumes & Comp. à *Neûchâtel*, chez Mrs. Boive Maire de Bevaix, & Samuel Fauche Libraire, à *Nyon*, chez Mrs. Feuillet & Noel, à *Payerne*, chez M. le Banneret Tavel, à *Rolle*, chez M. le Conseiller Blanc, à *Romainmotier*, chez M. le Secrét Ballival Rolland, à *Solleure*, chez Mrs. Balthasar Grimm & Comp. à *Schaffhousen*, chez Mrs. Ott & Peyer, à *Vevay*, chez M. George Cesar Verrey, à *Zoffinguen*, chez M. Jaques Imhoof, à *St. Gall*, chez Mrs. David Zollicofer & Meyer, à *Moudon*, chez M. le Capitaine Bralliard, à *Orbe*, chez Mrs. Giroux & Meuron, à *Arau*, chez M. Martin Imhoof, à *Grandson*, chez M. Jean Pierre Jeanneret, à *Bâle*, chez M. Jean Rodolph Preiswerck, à *Wintthur*, chez M. Soultzer.



POEME ALLEGORIQUE.

**J**ADIS un Conquérant , auffi puiffant que fage ,  
 Enemi déclaré du fang & du carnage ,  
 Entreprit de ranger le Monde fous fes loix ;  
 Loin de fuivre les pas de la plûpart des Rois ,  
 Qui , jaloux d'aquérir châque jour des esclaves ,  
 Voudroient , fur l'Univers , employer leurs entraves ;  
 Ce Prince , ami de l'home , à faire des heureux ,  
 Bornoit uniquement & fes foins , & fes vœux.  
 Tels on vit (\*) les Yncas , fi l'on en croit l'Hiftoire ,  
 Subjuguant leurs voifins , ne vifer qu'à la gloire  
 De leur doner des loix , de les civilifer ;  
 Mais ces Princes cherchoient à s'immortalifer ,  
 Et leur propre intérêt , come caufe première ,  
 Les portoit à fournir cette noble carrière.  
 Le Sage Conquérant , dont nous parlons ici ,  
 Dans tout ce qu'il faifoit n'agiffoit point ainfi.  
 Le folide bonheur de la nature humaine ,  
 Etoit l'unique but de fes foins , de fa peine ,  
 Et fans y faire entrer fes intérêts pour rien ,  
 Il n'en devoit , lui feul , retirer aucun bien.

Plein d'un fi grand objet , ce Héros magnanime ,

---

(\*) *Anciens Souverains du Pérou , avant que les Efpagnols en fifsent la conquête.*

Ataque dans sa source & le vice , & le crime ;  
 Porte la guerre au mal , cherche à l'exterminer ;  
 Veut que la Vertu seule ait droit de dominer ;  
 Et pour mieux établir en tous lieux son Empire ,  
 N'épargne aucun moyen que la Sagesse inspire.  
 La raison , l'équité dictent ses justes Loix ,  
 Et c'est se rendre heureux qu'obéir à sa voix.

Enfin , prêt à quitter ce séjour de misère ,  
 Brûlant pour ses Sujets d'un tendre amour de Père ,  
 Il leur laisse en mourant ce seul commandement ,  
 De se chérir entre eux , de s'aimer tendrement ,  
 Et pour mieux cimenter cet amour qu'il comande,  
 Il ordonne un Banquet , veut que chacun s'y rende ,  
 Et qu'en mangeant d'un mets, par son ordre aprêté  
 On s'oblige envers tous d'user de charité.  
 Sage precaution , sainte Cérémonie ,  
 Hélas ! qui l'eût prévu , que l'inferral Génie ,  
 Eût trouve le moyen de vous faire servir ,  
 A troubler les Sujets que vous deviez unir !

On ne vit que trop tôt les fruits de la malice  
 De ce Monstre cruel , fecond en artifice ,  
 Furieux que l'on eût au sceptre du péché ,  
 Malgré tous les efforts , tant d'hommes arraché ,  
 Et voulant de nouveau ranger sous sa puissance ,  
 Tous ses Sujets soustraits à son obéissance ,  
 Il veut que ce Banquet lui serve à parvenir ,  
 A remporter ce prix , qu'il brûle d'obtenir.

Après avoir usé de mille tentatives ,

On le voit s'emparer de l'esprit des convives ,  
 Leur dépraver les sens , & dans ce simple mets ,  
 Leur faire savourer ce qui n'y fut jamais.  
 L'un prétend y goûter la Chair la plus exquise ;  
 Un autre qui l'entend , repart avec surprise ,  
 Que bien que convaincu d'avoir le goût très fin ,  
 Il n'y trouve pourtant , quant à lui , que du Pain.  
 Un troisième s'avance & dit , qu'il est étrange ,  
 Qu'on puisse sur ce mets ainsi prendre le change ;  
 Qu'ils ont tort l'un & l'autre , & qu'il fait sûrement,  
 Que la Chair & le Pain y sont conjointement.

Tel qu'on vit autrefois la Discorde cruelle  
 Mettre (\*) Sinhar en trouble, en dispute, en querelle,  
 Quand le Ciel , improuvant l'ouvrage des humains,  
 Confondit leur langage , & croisa leurs desseins :  
 Tels ces goûts différens , dictés par le délire ,  
 Remplirent de fureur tout ce paisible Empire.  
 Ces sentimens divers sont à peine connus ,  
 Qu'en faveur des Auteurs les Sujets prévenus ,  
 En différens partis l'Empire se divise.  
 On dispute , on se hait , on s'anathématise.  
 Des paroles bientôt on en vient aux effets ;  
 Pour se nuire on comet le plus affreux forfaits ;  
 On s'arme , on se déclare une immortelle guerre ;  
 De cent fleuves de sang on inonde la terre ;  
 L'Empire se détruit manque de Charité ,  
 Et la triste Vertu cède à l'Iniquité. L.

---

(\*) *Pais où fut bâtie la Tour de Babel.*

A M. TOLLOT.

Sur les Réponses à cette Question du Journal Helvétique du mois d'Août 1761. page 454. *Si un Ecrivain qui cherche à captiver l'attention des Lecteurs, doit préférer l'agréable à l'utile.*

**T**OLLOT, ta réponse me plait.  
 Les vers en sont coulans, j'en trouve la pensée  
 Délicate, vraie & sensée,  
 Mais je ne suis point satisfait.  
 Tu t'étonnes de ma critique;  
 Il est juste que je m'explique.  
 On demande, lequel des deux,  
 De l'agréable, ou de l'utile,  
 Doit choisir l'Auteur desireux,  
 De charmer la Cour & la Ville?  
 Et sans t'expliquer sur ce point,  
 Epris du Précepte d'HORACE,  
 Qui veut que l'agréable à l'utile soit joint,  
 Tu dis, avec beaucoup de grace,  
 Ce qu'on ne te demande point.

## R E P O N S E

*A la Question proposée.*

**I**L est des enfans à tout âge,  
 Grand nombre de Lecteurs le sont; par conséquent,  
 L'utile; ainsi, pour eux n'aura rien de piquant,  
 Mais l'agréable seul obtiendra leur suffrage.

D'un autre côté, pour le Sage,  
 L'utile aura toujours à coup sur, des apas,  
 Que le seul agréable, à ses yeux n'aura pas.  
 Vous donc, qui vous mêlés d'écrire,  
 Ne vous flatés point de l'honneur,  
 D'avoir le solide bonheur,  
 De captiver tous ceux, dont vous vous ferés lire.  
 Si l'agréable seul règne dans vos Ecrits,  
 Vous plairés aux petits esprits,  
 Et vous aurés pour vous la foule du vulgaire.  
 Mais aux Sages vous saurés plaire,  
 Si l'utile est le but que vous vous proposés.  
 Or je ne fais point d'avantages,  
 Qui justement puissent être oposés,  
 A celui d'agréer aux Sages.

AUTRE REPONSE

*A la même Question.*

**L'**Agréable souvent laisse un long repentir,  
 Et l'utile est toujours suivi de l'agréable.  
 C'est une Vérité, qu'un Sage fait sentir,  
 Mais que le Sot vulgaire estime être une Fable.  
 On verroit un Auteur se tromper lourdement,  
 S'il croïoit les charmer tous deux également,  
 Par l'agréable seul, ou par le seul utile.  
 Chacun des deux partis son gout toujours suivra.  
 Le premier comptera des partisans par mile,  
 Tandis que le dernier à peine en trouvera.  
 Mais qu'importe, l'utile est pourtant préférable,  
 Puis qu'on le voit toujours suivi de l'agréable.

L.



Le mot de l'Enigme du Mois de Novembre est FAUSSE-MONOIE : Celui du Logogriphe est INSCRIPTION , où l'on trouve Non , Scipion , Or , Porc , Crin , Piston , Ton , Sirap , Roi , Ciron , Pin , Tin , Po , Jo , Iris , Prifon , Coni , Cor , Sion , Citron , Sou , Roi , Corps , Os , Pion , Pinçon , Crispin , Point.



## T A B L E.

	<i>pag.</i>
<b>R</b> éflexions sur ces Paroles , Seigneur je me suis tû , & je n'ai point ouvert la bouche , parce que c'est toi qui l'as fait.	791
Apologie des Jesuites par un Protestant.	804
Lettre sur le Suicide à M. de G**.	810
Eloge de la Poësie.	828
Fragmens Historiques X. Fragment.	834
Essai sur l'Histoire de la Maison de Medicis.	853
Anecdotes sur l'Histoire de la Suisse,	861
Réflexions & Exemples sur la manière dont les Princes pourroient terminer leurs Differens.	872
Lettre à M. J. B. T.	875
Observation Medecinale , sur un Flux hémorrhoidal immodéré.	879
Nouvelles Académiques.	883
Avis Literaires.	885
Spectacles.	888
Loterie de Lausanne.	892
Poëme Allégorique.	895
Vers à M. Tollot.	898





—  
Vo. 1  
Lo. 4  
ive  
on,  
Po,  
rom,  
ryf-

~~X~~

25

31  
34  
0  
8  
4  
3  
1

2  
6  
7  
1

